

## ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL MERLAS





## EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse de Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire et est, à ce titre, créateur de lien social entre les habitants du massif.

Sous l'impulsion de Roger Caracache (†), alors vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité entreprendre une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti avec l'accompagnement scientifique des Conservations du patrimoine des départements de l'Isère et de la Savoie.

Notre objectif est simple mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine dans sa diversité, qu'il soit rural, religieux, industriel, public... Ceci afin de constituer un outil qui soit à disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif, pour les aider à construire leur politique patrimoniale. La connaissance et la sauvegarde du patrimoine étant aussi un enjeu majeur pour la préservation des paysages, un état des lieux de ce patrimoine doit notamment favoriser sa prise en compte dans les documents d'urbanisme.

Le patrimoine peut également être source de développement économique local s'il est mis en valeur, et ceci à plusieurs titres : par la mobilisation des corps de métiers du bâtiment, aux compétences spécifiques, mais aussi parce que nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le nôtre doivent diversifier leur offre touristique pour maintenir une activité en bonne santé. Or, il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel et la Chartreuse possède tous les atouts dans ce domaine pour attirer ces visiteurs.

C'est pourquoi je souhaite que ce travail vive, par l'action du Parc (valorisation touristique, bornes 3D...), mais aussi et surtout qu'il soit approprié par l'action de chacun sur le territoire : habitants, communes, associations, scolaires, acteurs de la vie locale...

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

## AVANT-PROPOS

C'est avec un plaisir renouvelé que le service du Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère s'associe à la présentation des résultats de cette nouvelle étape du recensement du patrimoine de Chartreuse, initié en septembre 2003. Déjà souhaitée il y a plus de dix ans lors de la préfiguration du Parc, cette opération menée avec persévérance dévoile un des plus attachants territoires du département, dans toute sa richesse et sa diversité.

Il s'agit d'une démarche pionnière en Rhône-Alpes, réaffirmée par la nouvelle charte établie pour 2008-2019 à travers l'objectif de valorisation et de protection des patrimoines. Mener un pareil « état des lieux », toutes périodes et tous thèmes confondus, s'inscrit pleinement dans les missions d'un parc mais n'a pas pour autant été systématiquement et précocement initié.

Connaître c'est déjà protéger, et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui, avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

En dix ans, cette initiative a couvert successivement cinq grands secteurs étendus à la fois sur l'Isère et la Savoie : Balcon sud, Chartreuse-Guiers, Mont-Beauvoir, vallée des Entremonts et Petites Roches. Les résultats qui nous sont présentés aujourd'hui concernent cette fois le versant voironnais, au-travers des communes mitoyennes de Voissant, Merlas, Saint-Aupre, Saint-Etienne-de-Crossey, Coublevie, Saint-Julien-de-Raz, La Buisse, Pommiers-la-Placette et Voreppe. Cette réalisation a mobilisé, comme sur les secteurs précédents, deux chargées de mission du Parc, Christine Penon et Emmanuelle Vin. Au sein du service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère, Aude Jonquières, architecte, Pierre-Yves Carron, dessinateur, et Ghislaine Girard, chargée de documentation, ont apporté une nouvelle fois ponctuellement leur soutien.

Rappelons que l'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Des carrières du Ratz aux églises romanes en passant par la Résistance, les exploitations agricoles ou l'ancien grand séminaire, c'est un peu de la vie des habitants de ce territoire de Chartreuse qui, par petites touches, se dessine dans ces rapports d'étude. Quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside

surtout dans l'utilisation qui saura en être faite afin que chacun – élu, association, habitant – en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation. Les dépliants de présentation du patrimoine de Chartreuse réalisés sur les premiers secteurs constituent un premier outil de valorisation de ce travail, lequel trouve aussi une riche application dans le domaine de l'animation scolaire. Au moment où se mettent en place les PLU (plans locaux d'urbanisme) et les AVAP (aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine), cet inventaire est également un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents.

Autre destinataire évident de ces données, la population locale, vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants. On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place de bornes dans les lieux recevant du public ou l'édition de cédéroms... Ce que le Parc naturel régional de Chartreuse a déjà fait sur d'autres secteurs avec une grande efficacité et que certaines associations locales portent également avec dynamisme.

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que le patrimoine trouvera naturellement sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – et particulièrement en Chartreuse – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Anne Cayol-Gerin

Responsable du service Patrimoine Culturel

# METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.



Vue sur la commune de Merlas avec le hameau de Saint-Sixte au premier plan – © Crédit photo : [www.photos-dauphine.com](http://www.photos-dauphine.com)

## Territoire et paysage

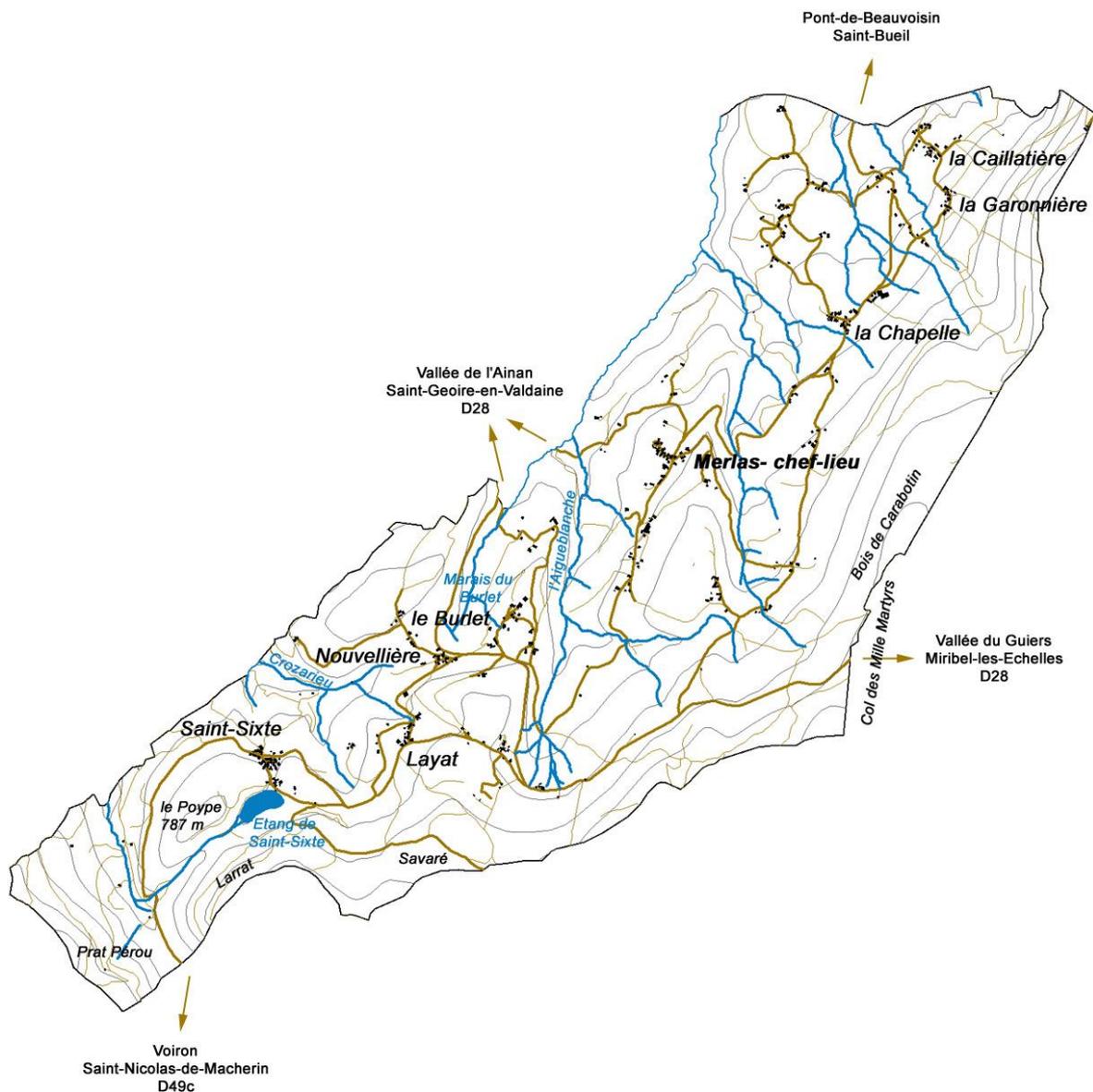
La commune de Merlas est établie sur le revers occidental du dernier chaînon jurassien bordant le massif subalpin de la Chartreuse. Située dans le Val d'Ainan (voir *infra*), sur les hauteurs de la rive droite de la rivière de l'Ainan, elle offre un paysage de collines, de pâtures et de prairies de fauche verdoyants, entretenus par une agriculture toujours vivace.

D'une superficie de 1564 hectares, la localité de Merlas voisine plusieurs communes : Saint-Bueil au nord, Voissant au nord-est, Miribel-les-Echelles à l'est, Saint-Aupre au sud-est, Saint-Nicolas-de-Macherin et Massieu au sud-ouest, et Saint-Geoire-en-Valdaine à l'ouest. S'étirant du nord-est au sud-ouest et exposée à l'ubac, elle s'étage du col des Mille Martyrs à 880 m d'altitude à la plaine du Val d'Ainan,

d'une altitude moyenne de 380 m. Elle est d'avantage tournée vers le Voironnais, la Valdaine et Chambéry, que vers le cœur du massif de Chartreuse.

De nombreux ruisseaux parcourent le territoire de Merlas du sud vers le nord, avant de rejoindre l'Ainan dans les communes voisines. Parmi eux, les ruisseaux d'Aigueblanche et de Crozarieu prennent leur source au pied du plateau de Miribel-les-Echelles. Les eaux de l'Aigueblanche ont été utilisées à l'époque contemporaine comme énergie hydraulique pour le fonctionnement d'artifices.

Le paysage de la commune est ouvert au nord, tandis que le sud présente un relief plus marqué. Cette partie est parsemée de collines aux pentes douces, à l'instar du Val d'Ainan, culminant entre 738 et 847 m d'altitude. Les bas de versant sont en prés, tandis que les



Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viare, groupements d'habitat

sommets sont couverts de forêts de feuillus, comptant de nombreux châtaigniers – ceux-ci affectionnent, en effet, les sols acides (molasse). Si les coteaux sont aujourd'hui couverts de bois, la vigne y était autrefois cultivée, principalement au nord de la commune (voir *infra* § Patrimoine rural – les activités et les cultures traditionnelles).

#### Implantation bâtie

Le bâti s'est développé en une multitude de groupements, de densité variable, répartis sur l'ensemble du territoire et desservis par un réseau viare important. Celui-ci est constitué

de deux voies principales parcourant la commune du sud-ouest au nord-est et d'est en ouest : la route départementale 49c, reliant Saint-Nicolas-de-Macherin et Voiron au sud, Saint-Geoire-en-Valdaine à l'ouest, traverse les hameaux de Saint-Sixte, du Burllet et le bourg, et la route départementale 28, allant de Saint-Geoire-en-Valdaine à Miribel-les-Echelles et Saint-Laurent-du-Pont par le col des Mille Martyrs, les hameaux de Nouvellière et du Burllet. Les groupements situés au nord-est du bourg sont desservis par un réseau de voies secondaires, communales.

### Le Val d'Ainan<sup>1</sup>

En tête de bassin du système hydrographique du Guiers, le Val d'Ainan doit son nom à la rivière qui le traverse, l'Ainan. Elle prend sa source en amont de Chirens et se jette dans le Guiers à la limite des communes de Saint-Albin-de-Vaulserre et de Voissant. Alimentée par de nombreux affluents provenant des communes alentour, elle reçoit à la Pale, sur Merlas, son principal affluent, le ruisseau de l'Aigueblanche. Si l'Ainan a l'apparence d'un cours d'eau tranquille, elle peut parfois revêtir des allures torrentielles et provoquer d'importantes crues, la dernière datant du 6 juin 2002. Ses eaux ont été utilisées dès le Moyen Age comme énergie hydraulique, afin de faire fonctionner des artifices. Au début de l'époque contemporaine, de nombreuses industries se sont établies sur ses rives, principalement dans la partie aval où la pente est la plus importante. Soieries, taillanderies, papeteries, microcentrale hydroélectrique... ont donné du travail aux habitants de cette vallée.

Orientée sud-ouest/nord-est, la vallée de l'Ainan a été creusée par l'une des langues du glacier du Rhône, qui s'avancit du nord-est vers le sud-ouest, à contresens du drainage actuel. Le retrait du glacier a laissé des dépressions et des vallons encaissés. Le fond de ce val s'étage entre 450 m d'altitude au sud-ouest et 310 m au nord-est. D'une quinzaine de kilomètres, il est bordé de collines de moyenne altitude, dont les versants sont couverts de pâturages dominés par des taillis de châtaigniers, et les rives sont occupées par des champs de céréales, des prairies humides de fauche, des roselières et des boisements. A l'est, les bois de Carabotin et de Bellegarde dominant le plateau sur lequel sont établies les communes de Merlas et de Voissant. Les coteaux de Servelongue et de Velanne s'élèvent à l'ouest, le vallum morainique<sup>2</sup> de Chirens au sud.

Dans sa partie amont, le Val d'Ainan joue un rôle primordial de réservoir et de régulation

<sup>1</sup> BURGEAP 2006. Pour avoir de plus amples informations sur la géologie du Val d'Ainan, consulter le site internet :

<http://www.geol->

[alp.com/avant\\_pays/lieux\\_bas\\_dauph/chirens.html](http://www.geol-alp.com/avant_pays/lieux_bas_dauph/chirens.html)

Le Val d'Ainan et son marais figurent à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique – ZNIEFF de type II, n°3814 – [http://www.donnees.rhone-](http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-)

[alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znief2g/3814.pdf](http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znief2g/3814.pdf) ; ZNIEFF de

type I, n°38140003 – <http://www.donnees.rhone->

[alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znief2g/38140003.pdf](http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znief2g/38140003.pdf)

<sup>2</sup> Moraines abandonnées à l'extrémité de la langue glaciaire lors des épisodes de stationnement, encerclant l'ombilic frontal et constituant une sorte d'amphithéâtre naturel.

des crues, limitant ainsi les risques d'inondations.

### L'étang de Saint-Sixte<sup>3</sup>

Niché dans les collines molassiques dominant le Val d'Ainan, l'étang de Saint-Sixte s'étend sur cinq hectares au pied d'une motte castrale et du hameau de Saint-Sixte, à 712 m d'altitude. Ce paisible étang présente un fort intérêt biologique et écologique. Il compte parmi les rares tourbières de lac observées sur le massif de Chartreuse. En 1991, il a été inventorié au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type I)<sup>4</sup> et il est référencé comme site majeur dans le plan de Parc depuis 2008.

La rive aval de l'étang est colonisée par un radeau végétal portant une végétation de tourbière acide à sphaigne unique en Isère, riche en espèces protégées (Renoncule grande douve, Linaigrette grêle, Thélyptère des marais, Laiche à deux étamines et Laiche paradoxale). Cet étang, intéressant pour les libellules, est également un lieu de ponte pour des milliers de crapauds communs qui y migrent chaque printemps lors de la reproduction.



<sup>3</sup> Coll. 2003, fiche 31. PEUCHMAUR 1999.

<sup>4</sup> ZNIEFF n°38000025 – <http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znief2g/38000025.pdf>

Remarquons également la remise à bateau, installée sur la rive nord de l'étang, qui apporte une touche romantique au lieu...



Remise à bateau au bord de l'étang

#### *Marais du Burlat*<sup>5</sup>

Ce fond de vallon humide est occupé, d'amont en aval, par une prairie humide pâturée, des parcelles cultivées (maïs) et une prairie humide à hautes herbes. Cette dernière est colonisée, depuis les années 1970-1980, par des peupliers et des épicéas. Toutefois, des milieux intéressants subsistent, notamment des prairies à Reine des Prés, des fourrés de Saule cendré... On remarquera aussi la présence de la Laïche de Davall.

La richesse faunistique du site est remarquable. Treize espèces de reptiles et amphibiens sont représentés, certaines espèces étant protégées (Crapaud commun, Triton crêté).

<sup>5</sup> Coll. 2003, fiche 32. Site figurant à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique – ZNIEFF de type I, n°38000028 – <http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znief2g/38000028.pdf>

## Histoire et évolution de la commune

### **Etymologie**

Selon l'abbé Chapelle, ancien curé de Merlas, de vieux parchemins donneraient le nom de « la Chenas », toponyme conservé en 1888 et aujourd'hui disparu<sup>6</sup>.

Le toponyme « Merlas » peut désigner un lieu où siffle le merle ou bien un endroit caillouteux, dérivé du français « merlin », « merlon », signifiant « pierre », d'une racine pré-indo-européenne « marl » ou « merl », ayant pour sens « rocher, hauteur »<sup>7</sup>. Il pourrait aussi correspondre au nom d'une famille noble, Merle, qui, en 1680, acquiert dans la paroisse des droits de trois familles nobles<sup>8</sup>.

Le vocable Saint-Sixte a donné le nom au hameau, qui est une ancienne paroisse. Plusieurs papes ont porté le nom de Sixte, le second, élu de 257 à 258, a été martyrisé en 258, à Rome, sous Valérien.

### **Châtellenie de Clermont**<sup>9</sup>

Au Moyen Age, le territoire de l'actuelle commune de Merlas est rattaché à la châtellenie de Clermont, dont le siège est transféré au 14<sup>ème</sup> s. au château de Saint-Geoire (en Valdaine). Cette châtellenie, située dans une zone de contact entre les principautés de Savoie et du Dauphiné, contrôle à cette époque des passages importants.

#### *Les seigneurs de Clermont*

Les puissants seigneurs de Clermont, ainsi que ceux de la Tour-du-Pin et du Pont-de-Beauvoisin, sont indépendants jusqu'au 14<sup>ème</sup> s. Ils disposent d'une autorité absolue sur leur territoire. Dès 1250, les avancées des dauphins et des comtes de Savoie, qui cherchent à étendre leurs possessions, se font plus pressantes. A partir de la fin du 13<sup>ème</sup> s., la guerre delphino-savojarde est engagée<sup>10</sup>. La famille de Clermont devient alors vassale du dauphin en 1307<sup>11</sup>. Dans les années 1340, Aynard de Clermont fait totale allégeance au

<sup>6</sup> CHAPELLE 1887-1888, p. 95.

<sup>7</sup> Données issues du site internet d'Henry Suter : <http://henrysuter.ch/glossaires/topoM1.html#merlas>

<sup>8</sup> PLANK 2006, p. 116.

<sup>9</sup> ANDRU, COLARDELLE, MOYNE, VERDEL 1996, pp. 25-37. Coll. 1990, p. 44. GUILINI 2001, pp. 15-17.

<sup>10</sup> Le traité de Paris du 5 janvier 1355 met fin à ce conflit et officialise la nouvelle frontière Dauphiné / Savoie, placée sur le Guiers.

<sup>11</sup> RD 17053.

dauphin et reçoit en échange la vicomté de Clermont en Trièves, le titre de « capitaine de guerre » et la première place au conseil delphinal, parmi les quatre barons du Dauphiné. Suite au transport du Dauphiné à la France, la famille Clermont parviendra à la dignité ducal, ainsi qu'à la pairie, et obtiendra la fréquente charge du gouvernement général du Dauphiné.

#### *La châtelainie*

Au début du 12<sup>ème</sup> s., la famille de Clermont étend ses pouvoirs à un vaste territoire – le val d'Ainan – quadrillé d'un réseau de châteaux et de maisons fortes, confiés à des petits seigneurs, qui lui prêtent hommage. Ce territoire est agrandi au cours du 13<sup>ème</sup> s./début du 14<sup>ème</sup> s. par l'absorption – entre autres – des châtelainies de Virieu et de Paladru, et se renforce, notamment par la construction de maisons fortes.

Les premières mentions connues du château de Clermont, situé à Chirens, et de son mandement remontent à 1107<sup>12</sup>. A cette époque, il s'agit d'une motte castrale. Ce n'est qu'au cours du 12<sup>ème</sup> s., que des bâtiments en pierre seront édifiés.

#### **Paroisses**

Au Moyen Age, le territoire de Merlas est partagé entre trois paroisses, la Chapelle de Merlas, Merlas et Saint-Sixte, qui relèvent du diocèse de Vienne. Au 13<sup>ème</sup> s., elles dépendent de l'archiprêtré de Valdaine, maintenu à l'époque moderne.

Dans le compte de décimes de 1275<sup>13</sup>, les églises de Merlas et de la Chapelle sont mentionnées *capellanus de Merla* et *capellanus Capelle juxta Merla* (la Chapelle) – celle de Saint-Sixte n'apparaissant dans aucun document médiéval, bien que des vestiges de l'époque romane soient conservés. En 1449, l'église paroissiale de Merlas est indiquée *parrochia de Merla*<sup>14</sup>. Elle est placée sous le vocable de Saint-Ferréol, tandis que celle de la Chapelle de Merlas est dédiée à saint Philibert, et celle de Saint-Sixte à saint Sixte. Ce vocable était généralement attribué à des édifices des premiers temps chrétiens, ainsi que « Saint-Ferréol ».

<sup>12</sup> Bulle pontificale de Pascal II en janvier 1107, consacrant le partage du comté de Sermorens entre l'archevêque de Vienne et l'évêque de Grenoble – RD 2960.

<sup>13</sup> CALMETTE, CLOUZOT 1940, p. 288.

<sup>14</sup> Dossier inédit abbé Meyer – Service du Patrimoine Culturel : ADI B 2747, 25.

#### **Origine des groupements**

Selon toutes vraisemblances et selon le schéma en vigueur à l'époque médiévale, les groupements de Merlas et la Chapelle de Merlas se sont probablement structurés autour de l'église paroissiale. D'après l'abbé Chapelle, le bourg de Merlas, dénommé « la Chenas » dans d'anciens textes, aurait été ceint de fortifications et doté d'une maison forte et d'un hôpital<sup>15</sup>.

A Saint-Sixte, la situation pourrait être différente. La présence d'une villa gallo-romaine, d'un site vraisemblablement cultuel à l'époque mérovingienne, d'une motte castrale autour du 11<sup>ème</sup> s. et d'une église à l'époque romane (voir *infra*) témoigne d'une pérennisation du lieu d'occupation et laisse à penser qu'un village a pu se développer antérieurement à la création de la paroisse. La motte castrale du Poype a pu, en effet, jouer un rôle dans le processus de regroupement et de fixation de l'habitat.

#### **Commune<sup>16</sup>**

La commune de Merlas est créée en 1801 par arrêté du 9 brumaire an X, suite à la demande formulée par les trois paroisses à la Révolution. Son territoire était jusqu'alors rattaché à la commune de Saint-Geoire.

En 1790, la communauté de Merlas compte 652 habitants contre 934 en l'an I et 1074 en 1801. Jusqu'en 1851, la population oscille entre 1296 et 1011 habitants. S'ensuit un lent déclin, qui perdure jusqu'aux années 1980, avec deux pics : l'un entre 1851 et 1856, qui pourrait correspondre à la Guerre de Crimée, la population passant de 1128 à 988 individus, et le second à la Première Guerre mondiale, la population chutant brutalement de 709 individus en 1911 à 578 en 1921. Suite à l'exode rural des années 1950-1960, le nombre d'habitants continue de diminuer : en 1975, il y a 290 résidents. La tendance s'est inversée au cours des dernières décennies du 20<sup>ème</sup> s., le nombre d'habitants atteignant 407 en 1999 et 502 en 2009. Ce développement démographique est lié au phénomène d'urbanisation<sup>17</sup>, qui touche l'ensemble du

<sup>15</sup> CHAPELLE 1996, p. 9 – Inventaire des titres du Mas-Franc de Merlas dressé en 1789 (Archives de Garon Alphonse) – sources non vérifiées. Un hameau porte encore le nom de la Chenas.

<sup>16</sup> BONNIN 1983, p. 323 ; PELLENC 1847, t. 4, p. 46.

<sup>17</sup> Le phénomène s'est généralisé à partir de 1975, début de l'exode urbain, qui a succédé sur l'ensemble du territoire national à l'exode rural. Le retour des citadins en milieu rural est animé par un désir de vivre à la campagne, la mobilité étant plus facile (motorisation).

massif de Chartreuse, du fait de la proximité des villes-portes de Voiron, Chambéry et Grenoble.

### Voies de communication

Devant l'industrialisation de la vallée de l'Ainan au 19<sup>ème</sup> s., les voies de communication se sont développées, afin de faciliter les échanges et le transport. Une ligne de tramway est construite par la compagnie des Tramways Ouest du Dauphiné (TOD) entre 1899 et 1909<sup>18</sup> ; elle relie Charavines (site de Bonpertuis) à Pont-de-Beauvoisin via Chirens, la vallée de l'Ainan et la rive gauche du Guiers. Bien que cette ligne ne passe pas sur le territoire de Merlas, celle-ci a su en tirer profit.

### Seconde Guerre mondiale / Résistance<sup>19</sup>

Sous l'occupation allemande, de nombreux jeunes gens ont cherché refuge dans les campagnes, afin d'échapper au Service du Travail Obligatoire (STO). C'est ainsi que la Résistance s'est organisée sur la commune. Des armes ont été parachutées le lundi de Pâques 1944, au lieu-dit « le Frou », sous la responsabilité d'Elysé Billon-Laroute, ancien maire de Merlas, du groupe de résistants Azur. Le maquis de Saint-Sixte a accueilli un groupe de corps franc dépendant de « Marguerite », dont faisait partie Alban Fagot, ancien député de l'Isère. Le 21 juin 1944, sur une dénonciation, les allemands ont incendié le château Descours, où deux jeunes résistants, Roland Tardy et Fernand Mathieu trouvèrent la mort. Un monument commémoratif, érigé à Nouvellière, leur est dédié (voir *infra*).

## Organisation du bâti

### Evolution du bâti

*Les groupements au 18<sup>ème</sup> s.*

Sur la carte de Cassini<sup>20</sup> (voir *infra*), les trois paroisses constituant la commune de Merlas sont représentées : la Chapelle de Merlas, Merlas, « Saint-Xist » et son village. Seuls quelques hameaux sont figurés : la Garonnière, la Picoudière, le Bourgeat, « Piratie » (Pivotière ?), Marliette, « Huberley » (le Burllet ?), « la Poutier » (la Boutière ?), « la Nobilière ». Gentilhommières ou maisons de plaisance (ou de campagne) sont indiquées à « Ploquière » (au nord-est de Merlas), à Huberley, ainsi qu'une grange, située au nord-est de la Chapelle.

*Le bâti au début du 19<sup>ème</sup> s.*

En 1817, date de levée du cadastre napoléonien, les groupements actuels sont déjà formés. N'oublions pas que dans les années 1820, la population compte 1011 habitants, soit deux fois plus qu'aujourd'hui.

Quelques bâtiments ont également été construits en marge des hameaux (voir *infra*, § Habitat dispersé).

*Le bâti au 21<sup>ème</sup> s.*

Bien que la commune de Merlas soit gagnée par l'urbanisation depuis les années 1975, celle-ci reste modérée. Aujourd'hui encore, on n'assiste pas à une explosion des lotissements, comme cela peut se voir sur d'autres communes du massif de Chartreuse. Quelques maisons individuelles ont été néanmoins construites ces dernières décennies dans les hameaux de la Picoudière, la Caillatière, la Renounière, des Ailloudières, Nouvellière ou encore au lieu-dit « le Reu » à l'ouest de Layat.

### Village

Le chef-lieu se définit par un centre religieux et administratif. Outre les édifices publics et religieux, le village ne compte actuellement plus qu'un seul commerce (auberge).

Le village de Merlas s'est développé à la croisée de deux anciennes voies, menant à la Chapelle de Merlas et à Saint-Geoire (aujourd'hui chemin rural), qui ont déterminé l'implantation du bâti.

<sup>18</sup> MOYNE 2001, p. 81.

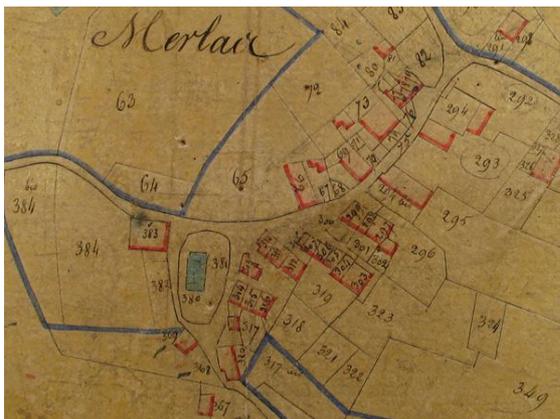
<sup>19</sup> Coll. 1987, p. 387.

<sup>20</sup> Dressée par les géodésistes Cassini de Thury et son fils Jacques-Dominique entre 1760-1789. Pour plus d'informations historiques, consulter le site :

<http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>



Extrait de la carte de Cassini – source IGN



Implantation du bâti en 1817 – extrait du cadastre napoléonien

L'habitat, fréquemment mitoyen, est établi perpendiculairement aux voies et s'ouvre au sud-est ou sud-ouest. Ces îlots comportaient en 1817 trois à sept parcelles – aujourd'hui regroupées en trois. Ils sont séparés par des passages desservant ces maisons, généralement dotées d'une cour ou d'un

jardin. La plupart de ces îlots ont une ligne de faîtage perpendiculaire à la voie. Les maisons mitoyennes comprennent un rez-de-chaussée, un étage et un niveau de comble.

Depuis le début du 19<sup>ème</sup> s., le bourg s'est densifié à l'est, le long de la route départementale 49c, qui mène à Saint-Geoire-en-Valdaine et en direction du hameau de la Chapelle.

### Hameaux

Etablis le long de voies principales, ou secondaires, ou à des carrefours, sur des replats ou des versants peu pentus, ces hameaux, de taille variable, ont tous eu une vocation agricole, parfois maintenue. Toutefois, deux d'entre eux se distinguent, la Chapelle et Saint-Sixte. Ce sont d'anciennes paroisses ayant conservé leur édifice culturel et leur cimetière, ainsi que leur école.

Le hameau de la Chapelle est établi sur un terrain plat, le bâti se répartissant de part et d'autre des axes de communication. La trame est irrégulière et lâche, cours et jardins entourant le bâti. Le hameau de Saint-Sixte, dont l'origine est ancienne, est au contraire implanté sur une petite butte, dominée par l'ancien ensemble paroissial et l'école. Le bâti, très concentré, s'étage sur le versant nord ; la majorité des faitages respecte le sens de la pente.



Hameau de la Chapelle



Hameau de Saint-Sixte

### Habitat dispersé

Si l'habitat dispersé ne correspond pas à un mode d'occupation dominant du territoire, on constate, néanmoins, la présence de quelques exploitations agricoles ou de granges-étables implantées à l'écart des groupements, certaines étant déjà signalées en 1817. Elles sont situées au nord du hameau de Picaudière, au nord-est de la Garonnière, au sud-ouest de Saint-Sixte...

## Le patrimoine de Merlas

### Archéologie

Plusieurs découvertes fortuites ont été faites sur le territoire de la commune au cours du 19<sup>ème</sup> s. Elles concernent principalement la période gallo-romaine. Des remplois de l'époque mérovingienne sont également conservés.

#### « Dolmens »<sup>21</sup>

Sur la carte IGN, deux dolmens sont indiqués dans des bois : le « dolmen de la Pierre à la Marte », situé au nord-est du bourg, et la « Pierre à Mata », au nord-est du hameau de la Chapelle, en limite communale. Ces pierres, dites « druidiques » ou « à sacrifice », correspondent à des blocs erratiques, qui se distinguent des autres blocs parsemant ces bois par leur taille. Ils ne présentent cependant aucune caractéristique des dolmens. Leur interprétation provient de légendes aux origines inconnues, de l'imaginaire collectif, plutôt que d'une réalité archéologique...



« Pierre à Mata »

#### Indices de site gallo-romain – villa ou édifice culturel ?<sup>22</sup>

Des vestiges gallo-romains ont été découverts au hameau de Saint-Sixte, dans le secteur de l'église et de la cure, dans des circonstances inconnues. Mosaïque, fragments de colonnes (brèche ou marbre) et de frises ou chapiteaux, monnaies de Dioclétien, mortier de tuileau et tuiles ont été mis au jour.

L'hypothèse d'un sanctuaire a été émise par certains érudits, peut-être orientée par la découverte d'épithames paléochrétiennes dans la crypte romane de l'église de Saint-Sixte. En

<sup>21</sup> CHAPPELLE 1996, pp. 13-14. CHÂTAIN 1978, p. 5.

<sup>22</sup> CHAPPELLE 1996, p. 20. CHAUFFIN 1960, pp. 151-153. COLARDELLE 1983, p. 191.

l'absence de données plus probantes, il convient de rester prudent sur l'interprétation de ces données, qui indiquent plutôt la présence d'une *villa* gallo-romaine luxueuse, centre d'un domaine agricole.

#### *Sépultures gallo-romaines*<sup>23</sup>

Quatre sépultures contenant des monnaies romaines et de la céramique « lustrée » (sigillée ?) ont été trouvées au 19<sup>ème</sup> s. par Claude Perrin de Saint-Sixte et Sébastien Giroud de la Chapelle de Merlas. Leur localisation n'a pas pu être déterminée avec précision : l'une se situait « près du chemin de Saint-Geoire, vers la fontaine de Mme veuve Perrin », et les trois autres au lieu-dit « mas de la Calletière » – mentionné par l'abbé Chapelle, qui donne également le nom de « mas du Chantre ».

#### *Épithaphes funéraires mérovingiennes*<sup>24</sup>

Trois épithaphes funéraires ont été découvertes dans la crypte romane de l'église de Saint-Sixte. Deux sont datées du Haut Moyen Âge, de l'époque mérovingienne (6<sup>ème</sup> s.), la troisième ne portant aucune date. Ces épithaphes pourraient attester un lieu d'inhumation du 6<sup>ème</sup> s., dont la localisation n'est pas déterminée, et par là même la présence d'un lieu de culte – église ou chapelle.

Les hypothèses d'une chapelle privée appartenant à de riches propriétaires terriens et d'un petit monastère ont également été avancées par Renée et Michel Colardelle<sup>25</sup>. Selon Françoise Descombes, la formule *famula dei*, employée sur deux des épithaphes, et la formule *penetens*, sur la troisième, peuvent indiquer sinon un monastère organisé, au moins un groupement de femmes pieuses.

#### **Fortifications médiévales**

Au début du 11<sup>ème</sup> s., face à l'affaiblissement de l'autorité centrale, on assiste à l'émergence de petits seigneurs locaux. Afin d'affirmer leur pouvoir sur le territoire qu'ils dominent, ils édifient des châteaux de terre et de bois, installés sur des tertres appelés « mottes castrales », auxquels succèdent parfois des châteaux de pierre. Un bel exemple de motte castrale est identifié à Merlas.

#### *Motte castrale de Saint-Sixte*

La proéminence naturelle dénommée « le Poype », située au sud-ouest du hameau de Saint-Sixte, correspond à une ancienne motte castrale<sup>26</sup>. Ce château pourrait être à l'origine du village établi à Saint-Sixte, où une église est édifée à la fin du 11<sup>ème</sup> s./début du 12<sup>ème</sup> s. Contrairement à certains sites de motte castrale qui accueillent à partir du 12<sup>ème</sup> s. un château de pierre, celui du Poype semble avoir été abandonné très tôt.

Bien que cette motte castrale ne soit pas mentionnée dans les textes connus à ce jour, son toponyme, « le Poype », et ses caractéristiques morphologiques suffisent à l'attester. Elle a la particularité d'adopter un type rare en Isère, contrairement à des régions comme la Champagne ou la Normandie, à savoir la motte à plusieurs tertres, le premier ensemble comportant le tertre principal composé d'une basse-cour dominée par une levée de terre et d'un fossé.



**Motte castrale du Poype – Saint-Sixte**

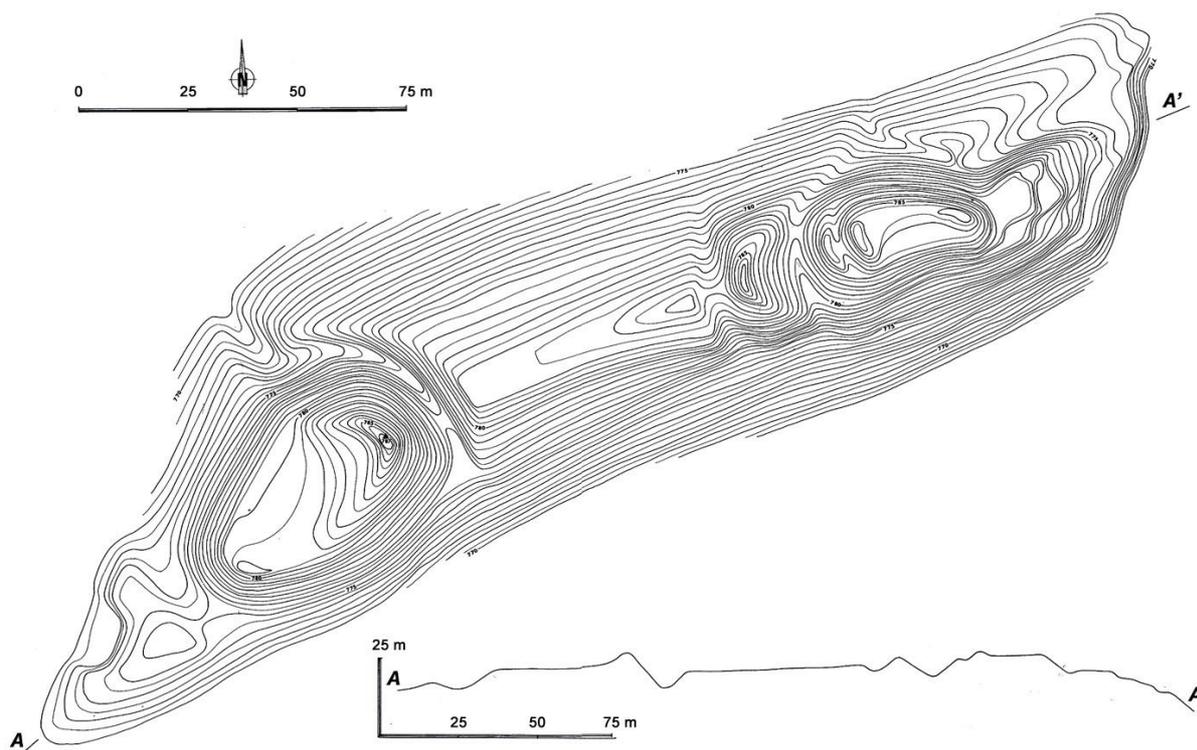
<sup>23</sup> CHAPELLE 1887-1888, p. 127 ; CHAPELLE 1996, pp. 19-20.

COLARDELLE 1983, p. 191.

<sup>24</sup> ALLMER, TERREBASSE 1876, t. 4, pp.313-314, n°1813, fac-similé n°220-6 ; pp. 434-436, n°1946, fac-similé 320-85 ; pp. 284-286, n°1787, fac-similé n°279-10. HIRSCHFELD 1888, XII, n° 2421, 2422, 2423. DESCOMBES 1985, pp. 722-729. GIRARD 1964, pp. 51-54. DIEHL 1925, I, p. 257, n°1341 ; p. 273, n°1434. LE BLANT 1892, pp. 145-146, n°126.

<sup>25</sup> Coll. 1990, p. 26.

<sup>26</sup> Coll. 1990, p. 27, 35, 36, notice 112.



Topographie de la motte castrale du Poype à Saint-Sixte – Service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère

### Maisons seigneuriales

Quelques rares maisons conservant des vestiges de l'époque moderne ont appartenu à des seigneurs, qui affichaient leur statut social par l'architecture de l'édifice et le traitement des ouvertures. Elles ne présentent aucun aspect défensif, la fonction résidentielle prédominant.

Plusieurs autres sites de « châteaux » sont mentionnés dans l'étude menée en 1888 par un érudit local et ancien curé de Merlas, l'abbé Chapelle. Les sources qu'il cite sont demeurées introuvables lors de l'étude des maisons fortes en Valdaine réalisée en 2001 par E. Guilini. Parmi ces sites non avérés, pour lesquels il n'existe que des indices, citons les « châteaux » de Papon, de la Chapelle et de Saint-Sixte. Seuls des sondages archéologiques pourraient valider ou infirmer l'existence d'un édifice en ces lieux.

#### *Maison seigneuriale – le Burlet*

Edifiée au hameau du Burlet, cette ancienne maison seigneuriale, dont l'état actuel date du 17<sup>ème</sup> s., appartenait à la famille noble Duchon, Claude Duchon étant maître aux comptes en

1671. Elle est ensuite devenue la propriété de la famille De Ferrier de Montal, puis Perrière, et a été transformée en exploitation agricole. Cette importante propriété, composée de plusieurs bâtiments, a conservé des éléments architecturaux révélant le statut social des propriétaires.



Maison seigneuriale du Burlet – Collection privée

Malgré des remaniements tardifs, le corps de logis présente quelques belles ouvertures du 17<sup>ème</sup> s. en pierre de taille (calcaire), notamment la porte d'entrée (pilastres à base et chapiteau toscans, recevant un arc en plein

cintre clavé à clé pendante ornée d'un écusson muet), un escalier tournant à volées droites et des plafonds à la française. Si le rez-de-chaussée était peu percé à cette époque, comme c'était l'usage, l'étage était, en revanche, très éclairé, notamment par une série de fenêtres à traverse (façades sud-ouest et sud-est) et par deux croisées (façade nord-ouest), dont une est aujourd'hui murée. Cette maison abritait une chapelle privée, couverte de deux voûtes d'arêtes et comportant le blason de la famille Duchon ; elle s'ouvrait sur l'extérieur par une porte en plein cintre clavée à clé ornée d'un écusson inscrit « DOMUS / DOMINI » et surmontant le chronogramme « 1671 ».



Vestiges du pigeonnier – Maison seigneuriale du Burlet

Parmi les autres bâtiments pouvant être contemporains du corps de logis, mentionnons une ancienne écurie (ou cellier ?), coiffée d'un toit à quatre pans à forte pente et s'ouvrant par une porte en plein cintre flanquée de jours barreaudés.

#### *Maison seigneuriale – le Bourg*

Bien qu'aucune source écrite n'ait jusqu'alors révélé l'existence de cette maison seigneuriale, quelques éléments architecturaux de l'époque moderne laissent à penser qu'elle appartenait à une famille noble. Elle présente, en effet, des ouvertures du 17<sup>ème</sup> s., notamment une porte en plein cintre moulurée (chanfrein) et une fenêtre à traverse à encadrement plat, éclairant l'étage. Malgré les remaniements, cette maison compte parmi les édifices les plus anciens de la commune.

Signalons également la présence d'un cadran solaire peint en 1792, sur les vestiges d'un autre cadran antérieur (voir *infra*, § Décors).

#### « Château » de la Chapelle de Merlas<sup>27</sup>

Selon l'abbé Chapelle, le « château de la Chapelle » de Merlas aurait été édifié dans l'actuelle Forêt Noire, succédant à un édifice romain. Le château et ses terres auraient appartenu à la famille de Garcin, unie à celle des Corbeaux de Vaulserre. D'après la consultation des archives privées de la famille de Vaulserre par E. Guilini, ces deux familles s'unissent en 1599 par le mariage de noble Aymar de Garcin de la Chapelle de Merlas et de damoiselle Marianne de Corbeau de Saint-Franc<sup>28</sup>. D'autres documents précisent que la famille Garcin réside à la Chapelle de Merlas, dont un inventaire des biens de feu sieur Charles de Garcin en date du 23 mars 1635.



Porte d'entrée du 17<sup>ème</sup> s. – Maison seigneuriale du Burlet

Cette propriété comporte un pigeonnier. C'était un privilège accordé aux nobles, qui a été aboli lors de la Révolution. Outre l'utilisation du guano de pigeons comme fertilisant pour la terre, le pigeon, instrument de pouvoir, permettait de porter des messages. Posséder un colombier dénotait donc une certaine richesse et puissance. Le pigeonnier du Burlet, de plan massé, n'est pas daté mais sa surface était déjà bâtie en 1817 (cadastre napoléonien). Il était autrefois couvert d'un toit à quatre pans et doté d'une corniche régnaute en pierre de taille. Les élévations ont été rabaissées a posteriori, détruisant ainsi partiellement le perchoir.

<sup>27</sup> CHAPELLE 1996, p. 9, 46. GUILINI 2001, pp. 75-76 ; t. 2, pièce justificative n°10.

<sup>28</sup> Archives privées de la famille de Vaulserre n°1139 –document non consulté.

Cet inventaire nous donne une description détaillée<sup>29</sup> de cette propriété située à la Chapelle, qui comprend une maison d'habitation couverte « deshandail », comportant un escalier en vis et un espace doté de « trois canonières tout de pierre de talhie et une petite arquebuse sans aulcung ruict », six ou sept granges, un pressoir à vin et un colombier « à quatre murailles couvert descandoil ». Au vu de cette description, cet ensemble s'apparente plus à une maison de noble qu'à un château.

Bien que l'existence soit avérée, la localisation de cet édifice n'est pas déterminée. Dans le secteur de la Chapelle, le toponyme « le Châtelard », attesté en 1817, est encore en vigueur de nos jours – lieu-dit situé au sud-est du hameau de la Garonnière, à environ 1 km au nord-est de la Chapelle (AD 62 à 74). Une prospection menée par E. Guilini s'est avérée vaine en raison de la topographie des lieux. Seuls une nouvelle prospection pédestre et des sondages archéologiques pourraient permettre de situer le lieu où a été édifiée cette maison seigneuriale.

<sup>29</sup> GUILINI 2001, p. 76 – Archives privées de la famille de Vaulserre, n°1147 / document du 23 mars 1635 : « Inventaire des biens meubles et immeubles, papiers, documents et aultres choses délaissées par feu sieur Charles de Garcin de la Chapelle de Merlaz faict à la requête de noble Pierre de Vachon (auroit esté procureur et tuteur ausdictz enfans et héritiers dudict sieur de Garcin) tuteur (...).

Et premièrement, la maison d'habitation dudict feu sieur Charles de Garcin dhault en bas situe audict lieu de la Chapelle, couverte deshandail fort vieux, caducq et cassé auquel a besoing de plusieurs réparations et de le recouvrir à neuf à plusieurs endroitz, le surplus qui est en très bon estat. Six ou sept granges et dépendant de la maison de la Chapelle. (...)

La susdite maison est composée d'une granche (ou branche ?) vifs d'une grande pierre de talhie et au dessus ung membre ou cabinet voulté et à lentre ladict vifs. (...). Main gauche, il y a une cuisine basse avecq que 14 ou 15 meschantes (?) (...) estant necessaire de la faire porter à neuf ; il y a un fourneaulx de l'Inde de bois villie avecq ung seul jambage de pierre de talhie (...).

[Description des autres pièces]

Et estant dans ledict cabinet voulte il y a encor une autre porte de talhie du coste de la bize pour aller sur le couvier de ladict maison et avecq trois landiniers de pierre de talhie avecq leurs barres et fenestres et trois canonières tout de pierre de talhie et une petite arquebuse sans aulcung ruict.

Aultre fondz bâtimens...

- dans la cour de ladict maison il y a ung vieux bastiment couvert de pallie sans aucune muralhie.
- Un precoir à presser le vin
- Une cuve
- (...) dans lequel contenu de pré, terre et verger de ladict maison d'habitation et autre cy dessus inventorié avecq un jardin pré que tout declar cy ayant tant seulement quelque peu de mechante palisade en quelques endroits et au bout dudict jardin du costé du vent à ung collombier à 4 murailles couvert descandoil
- [2 étables au nord, cour fermée avec un portail, verger et pré autour de la maison + plusieurs autres granges] ».

« Château » de Papon ou de la Chanaz<sup>30</sup>  
Toujours selon l'abbé Chapelle, le « château situé au mas présentement dénommé le Papon » se dressait en face d'une maladrerie, située sur le mollard des Ailloudières – maladrerie « devenue la maison fermière de Mme veuve Bonnet et de ses fils Gustave et Emile » – desservie « par le chemin de Saint-Geoire au pont de Merlas ».

Cette maison seigneuriale de Papon est citée en 1340 dans un inventaire de la Chambre des Comptes<sup>31</sup>. Résidence des seigneurs de Merlas, dont noble Bosonet de Voissant au début du 15<sup>ème</sup> s., elle comportait encore en 1888 un mur d'enceinte doublé d'un fossé en eau, les murs des tours venant d'être rasés par Pierre Gros.

Lors d'une prospection, E. Guilini a découvert un petit tertre artificiel entre les hameaux de Pivotières et Papon. Il présente un plan approximativement circulaire, de faible circonférence et peu élevé, et ses flancs nord et ouest sont ceinturés par une dépression annulaire (fossés ?). Seuls des sondages archéologiques permettraient de vérifier la potentialité de ce site.

« Château » de Saint-Sixte<sup>32</sup>

L'abbé Chapelle mentionne le « mas du Château », où la noble famille de Saint-Sixte aurait édifié sa maison.

Sur le cadastre napoléonien, figurent les toponymes « Du Château » et « Montchâteau » – le seul aujourd'hui conservé. Ces lieux-dits désignent une importante prééminence, située au sud-est du hameau de Layat, à quelques centaines de mètres, et à l'est de Saint-Sixte. La prospection menée par E. Guilini s'est avérée vaine ; seuls trois monticules épars de galets ont été repérés sur cette butte.

### Maisons bourgeoises contemporaines

Quelques rares ensembles architecturaux appartenant à la bourgeoisie industrielle ou terrienne ont été édifiés sur la commune au 19<sup>ème</sup> s. Ces maisons sont au centre d'une immense propriété comprenant des dépendances et des terres.

<sup>30</sup> ADI série B – Inventaire de la Chambre des Comptes ; Viennois, 1340. CHAPPELLE 1996, p. 24, 50, 76 note 166. GUILINI 2001, pp. 69-71.

<sup>31</sup> ADI inventaire de la Chambre des Comptes, Viennois, 1340.

<sup>32</sup> CHAPPELLE 1996, p. 44, 69 note 96. GUILINI 2001, p. 77.

« Château » Descours – les Moulières

Cette imposante demeure, aux allures de château, est édifiée dans les années 1890 par un industriel lyonnais, André Descours, dans une vaste propriété, sur une hauteur dominant le val d'Ainan. Incendié le 21 juin 1944 par les allemands à la recherche de résistants, il est aujourd'hui partiellement ruiné.



Carte postale ancienne du  
« château Descours »



« Château Descours » aujourd'hui

L'architecture de cet édifice, de style néo-gothique, est de belle qualité, la pierre de taille étant largement employée dans la construction. Les façades sont soignées, les niveaux soulignés d'un cordon mouluré et le traitement des ouvertures recherché, notamment celui d'une porte-fenêtre couronnée d'un gâble encadré de pinacles, décors empruntés à l'architecture gothique.



Baie de style néo-gothique – Château  
Descours

La propriété comporte également deux autres corps de bâtiment, l'un abritant la maison du gardien, la buanderie, les dépendances et le four à pain (démonté), l'autre une grange-étable. La façade principale de la maison du gardien se distingue par son traitement architectural : croisée, décor de faux-appareil de briques...



Maison du gardien – Château Descours

*Maison bourgeoise – Montchâteau*

Cette maison du milieu du 19<sup>ème</sup> s. se dresse également sur une hauteur, offrant une vue sur le nord de la commune, au sein d'une importante propriété. Elle aurait autrefois abrité un ancien relais de chasse.

Le traitement des façades la distingue de l'habitat domestique vernaculaire. Ordonnées, les façades sont rythmées par des travées d'ouvertures, certaines couronnées par un oeil-de-boeuf en zinc. Une verrière à structure métallique a été installée contre l'une des façades.



Maison bourgeoise – Montchâteau

### Patrimoine religieux

Si la majorité du patrimoine religieux de Merlas date de l'époque contemporaine, notamment du 19<sup>ème</sup> s., il conserve une crypte de l'époque romane, qui fait figure d'exception et qui a été miraculeusement épargnée lors de la période de reconstruction qui a sévi en Isère au 19<sup>ème</sup> s. Elle compte parmi les quatre exemples de cryptes iséroises connus, à savoir celles des prieurés de Saint-Michel-de-Connexe, de Saint-Nizier-d'Uriage et de Salaise-sur-Sanne – seule crypte également conservée.

#### *Crypte romane de l'église Saint-Sixte*<sup>33</sup>

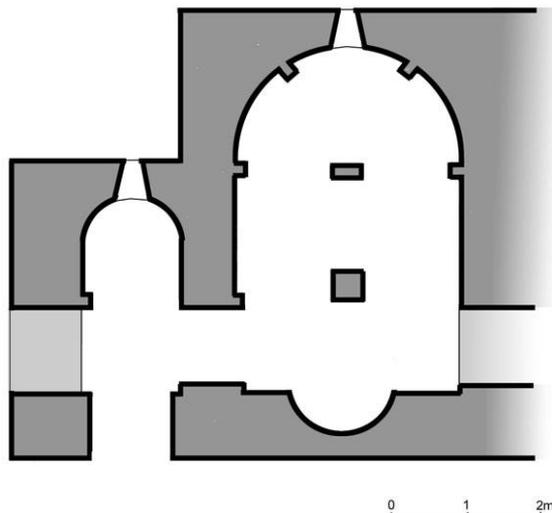
Si la crypte de l'église de Saint-Sixte est datée du 6<sup>ème</sup> s. par plusieurs érudits du 19<sup>ème</sup> s.<sup>34</sup>, G. Barruol la date de l'époque romane. Selon lui, il s'agit de « l'une des rares cryptes romanes du Dauphiné, datable par son plan, son élévation et son appareillage très fruste – supports et arcs en tuf, murs et voûtes en galets – de la fin du 11<sup>ème</sup> s. ou du tout début du 12<sup>ème</sup> s. ; on la rapprochera avec intérêt de la crypte contemporaine du Dromon en Haute-Provence ». A ce titre d'exception, elle mérite d'être protégée de l'humidité et des éventuelles dégradations extérieures et d'être valorisée.

Préservée lors de la reconstruction de l'église dans les années 1880, cette crypte, de très petites dimensions, présente une abside centrale flanquée de deux absidioles voûtées en cul-de-four, l'absidiole sud étant condamnée par les fondations du nouvel édifice. Placées sur le bras d'un transept, elles sont précédées de deux travées couvertes de voûtes d'arêtes, portées par des arcs doubleaux et des arcatures aveugles plaquées contre les murs et reposant sur des

<sup>33</sup> BARRUOL 1992, p. 239. Coll. 1990, pp. 48-49, notices 132 et 133.

<sup>34</sup> CHAPPELLE 1887-1888, p. 128.

colonnettes engagées aux chapiteaux et bases épannelés.



Plan de la crypte de Saint-Sixte – PYC / Service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère



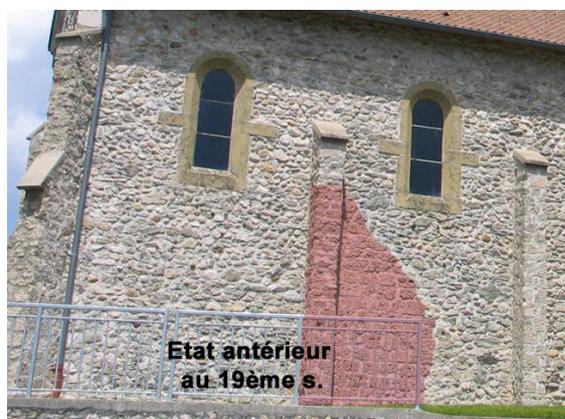
Vestiges romans – crypte de Saint-Sixte

#### *Eglise paroissiale*

Comme il a été dit précédemment (voir *supra*, § Paroisses), le territoire de Merlas dépendait autrefois de trois paroisses distinctes, aujourd'hui regroupées en une seule, placée sous le vocable de saint Ferréol. Cette église paroissiale est édifée dans le bourg, sur une proéminence dominant le village.

Mentionné dans des documents du 13<sup>ème</sup> s. et du 15<sup>ème</sup> s., l'édifice médiéval n'a pas été préservé, à l'exception peut-être de certaines bases de maçonneries servant d'assises à l'église du 19<sup>ème</sup> s. de style néo-roman. Ces maçonneries, conservées sur les murs (nord et sud) de la nef (travées médianes) sur plusieurs

mètres de hauteur, présentent, en effet, un appareil différent, constitué de blocs équarris de tuf assisés. Signalons également que, sur les faces latérales du chevet, on peut voir les vestiges d'ouvertures plus anciennes, condamnées (baies segmentaires, larges, à ébrasement extérieur, en moellons de tuf).



**Etat antérieur au 19<sup>ème</sup> s. – Mur sud de la nef**



**Ancienne baie en tuf – Mur sud du chevet**

Sur le cadastre napoléonien de 1817, l'église est représentée selon un plan rectangulaire (absence de transept saillant). D'après une enquête de 1893, l'église, ancienne, a été dotée d'un clocher en 1844 et agrandie en 1866. Elle adopte alors un plan en croix-latine à nef unique et chevet plat. Les travaux ont été financés par la commune et l'Etat, la fabrique, mais aussi grâce à des souscriptions et à une participation des chartreux. L'édifice est béni en septembre 1888.

Signalons la présence de chauves-souris dans les combes de l'église, qui figure à l'inventaire

des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique<sup>35</sup>.

#### *Eglises déclassées*

Les églises paroissiales de la Chapelle et de Saint-Sixte ont probablement été déclassées dans les années 1790-1800 au simple rang d'église ou chapelle, lors de la fusion des trois paroisses pour former une nouvelle commune. Jusqu'en 1842, celle de Saint-Sixte n'est plus qu'une « chapelle de secours », le service religieux n'étant plus assuré ; les paroissiens de Saint-Sixte sont alors autorisés à fréquenter l'église paroissiale de Massieu, moins éloignée que celle de Merlas<sup>36</sup>.

A l'exception de la crypte romane de Saint-Sixte sur laquelle est élevé l'édifice actuel, ces anciennes églises paroissiales ont été détruites et reconstruites à la fin du 19<sup>ème</sup> s., dans les années 1880 – celle de la Chapelle ayant été transférée d'une centaine de mètres au nord-ouest de l'ancienne. De style néo-classique, elles adoptent un plan en croix-latine à nef unique et abside semi-circulaire<sup>37</sup>. Leur façade principale présente sensiblement la même composition : façade à pignon découvert comportant une travée d'ouvertures s'ouvrant par un portail en plein cintre à larmier régissant, à tympan muet et porte flanquée de deux colonnettes à chapiteau corinthien (stylisé).



**Eglise de Saint-Sixte**

<sup>35</sup> ZNIEFF de type I, n°38000103 – <http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znief2g/38000103.pdf>

<sup>36</sup> Lettre de Mgr Claude Simon en date du 19 avril 1804 adressée au recteur de la paroisse de Massieu, Mr Pascal – Dossier Abbé Meyer, inédit – Service du Patrimoine culturel de l'Isère (CG 38).

<sup>37</sup> Les plans de l'église de Saint-Sixte ont été dessinés par l'architecte Pichat.



Eglise de la Chapelle

### Cimetières

A l'origine, les églises paroissiales étaient entourées de leur cimetière – situation maintenue en 1817. C'est au cours de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> s. que les cimetières ont été transférés à distance des habitations pour des raisons de salubrité publique, comme le stipulait l'ordonnance royale du 6 décembre 1843.

Le cimetière de la Chapelle conserve quelques stèles de très belle qualité et/ou à l'iconographie rare, notamment celle des abbés Pierre et Joseph Perrier dont le décor, symbolisant la foi chrétienne, est d'une facture exceptionnelle. Une très belle série de croix du 19<sup>ème</sup> s. en fonte moulée est aujourd'hui menacée, les concessions arrivant à leur terme. La technique de la fonte moulée permet un décor plus élaboré à la symbolique parfois rare : pélican nourrissant ses petits (symbole du sacrifice de Jésus sur la croix), sablier ailé (passage du temps)... Deux signatures de fondeur ont été relevées : « CORNEAU ALFRED »<sup>38</sup> et « DEVILLE CHARLEVILLE ». Signalons également les décors des stèles de Théophile Poncet, curé de Merlas de 1922 à 1934 (étole – attribut ecclésiastique), et de la famille Dechaux, dont le décor sculpté relate la vie d'un homme, son métier d'agriculteur (charrue à soc et saule pleureur – évocation de la douleur mais aussi de la renaissance), situées dans le cimetière du bourg.

<sup>38</sup> La fonderie Corneau, située à Charleville-Mézières, est créée dans les années 1840-1850. Elle produit du mobilier de jardin, du mobilier funéraire, notamment des croix, des appareils de chauffage, des pompes à main... En 1886-1888, la fonderie est reprise « Deville, Pailliette et Cie », aujourd'hui entreprise Deville, spécialisée dans la fabrication d'appareils de chauffage. <http://www.cr-champagne-ardenne.fr/patrimoineindustriel08/IA08000354.html>



Tombe des abbés Perrier – cimetière de la Chapelle



Symbole du sacrifice de Jésus sur la croix – cimetière de la Chapelle



Stèle de la famille Dechaux – cimetière du Bourg

Un certain nombre d'anciennes concessions, présentant des stèles intéressantes d'un point de vue symbolique, sont malheureusement en instance de reprise. Méconnu et menacé, ce patrimoine funéraire est le reflet de la société et l'affirmation du statut social des individus qui la composent. Il mérite à ce titre d'être préservé.

### Commanderie du Temple<sup>39</sup>

La commanderie de Bennet, citée par l'abbé Chapelle, serait signalée dans un terrier de 1450. Selon l'auteur, le « mas de Bennet » est indiqué sur le cadastre napoléonien et des vestiges de cet édifice étaient encore visibles en 1888, situés à proximité du « mas du Calvaire ». Toutefois, si le toponyme « Au Bennet » apparaît bien sur le cadastre napoléonien<sup>40</sup>, les parcelles de ce lieu-dit n'étaient pas bâties. La localisation de cet établissement religieux reste incertaine.

### Maladreries<sup>41</sup>

D'après l'étude de l'abbé Chapelle, le territoire de Merlas comptait deux maladreries au Moyen Age.

Une maladrerie située au « mas Franc »<sup>42</sup> est mentionnée dans des documents du 15<sup>ème</sup> s. et 16<sup>ème</sup> s. L'abbé Chapelle identifie ce site à celui de la ferme de la famille Bonnet, située aux Allioudières<sup>43</sup>, où se trouvait « un magnifique et ancien escalier appuyé contre un mur du Moyen Age ».

Quant à la « Maladrerie du Crollard », citée en 1307 et rattachée à l'abbaye bénédictine de Saint-André<sup>44</sup>, elle se situerait non pas sur la commune de Merlas, mais sur celle de Voissant.

### Croix de chemin

Une quinzaine de croix de chemin sont conservées sur la commune<sup>45</sup>, érigées à la fin du 17<sup>ème</sup> s. et au cours des 19<sup>ème</sup> s. et 20<sup>ème</sup> s.<sup>46</sup>, lors de fêtes religieuses (mission, fête de saint...) – en revanche, aucune statue monumentale n'a été élevée sur le territoire communal, ni oratoire. Les croix sont généralement placées à une intersection de chemins et, pour une bonne moitié, dans un hameau ; deux d'entre elles sont toutefois installées en plein champ sur une hauteur.

La majorité de ces croix (6), et notamment les plus anciennes, sont en pierre de taille. Les autres sont en fer forgé (méplat ; 2), fichées dans un piédestal en pierre de taille calcaire, en fonte moulée (1), et les plus récentes en bois (3), dotées d'une niche, ou en métal (2). Quelques-unes portent une inscription nous renseignant sur le nom du donateur – ce type de dédicace est, par ailleurs, peu fréquent en Chartreuse – et deux d'entre elles présentent une dédicace en l'honneur de Dieu (le Burlet) et de saint Marc (la Croze). Certaines croix se distinguent par la richesse de leur décor et sa symbolique ou par leur ancienneté. Citons la croix du Burlet, érigée par le noble Claude Duchon, propriétaire de la maison seigneuriale du même lieu, celle élevée devant l'église de Saint-Sixte par Benoît et Henri Tirard-Collet, dont le décor relate la Passion du Christ, la croix en fonte moulée de Pivotières au riche décor représentant également la Passion du Christ et celle de la Croze pour sa dédicace en l'honneur de saint Marc.



**Croix érigée en 1675 par noble Claude Duchon – le Burlet**

<sup>39</sup> CHAPELLE 1996, p. 23. CHAPELLE 1887-1888, p. 139 ; Coll. 1990, p. 48.

<sup>40</sup> Au nord du hameau de Saint-Sixte, section D2 correspondant à l'actuelle section AV.

<sup>41</sup> CHAPELLE 1887-1888, pp. 140-141.

<sup>42</sup> CHAPELLE 1996, p. 24 : lieu-dit confinant « au ruisseau d'Egabellan du couchant, et depuis le dit ruisseau à prendre à l'endroit appelé le Pont de Merlas tirant le long du Crey du Mollard de la Maladière du vent, et depuis la cime du Mollard jusqu'au chemin allant de l'église dudit Merlas aux Nouvellières jouxte un sentier ou chemin voisin appelé chemin de la Maladière, et depuis ledit chemin jusqu'à un autre appelé la Charrière aussi du vent, et ledit chemin de la Charrière tendant des Pivotières à Miribel aussi du vent, depuis ledit chemin de la Charrière jusqu'au ruisseau du Fayant et de la Pérouse aussi du vent, et depuis le dit ruisseau jusqu'au Mollard de la Pérouse il y a un chemin appelé chemin de la Pérouse du levant et bise ».

<sup>43</sup> En 1817, les parcelles 29, 40 à 42, 45 à 47 et 63 à 65 de la section E appartiennent à la famille Bonnet – ce qui correspond actuellement à la section AS, parcelles 83, 70, 69, 68, 139...

<sup>44</sup> Maladrerie transformée plus tard en maison forte, « hommagée à noble de Clermont, par noble Pierre de Voissant et par les Corbeaux de Voissant, et à ces derniers par la noble famille de Garnier ».

<sup>45</sup> Signalons également la disparition de quelques croix, notamment à la Garonnière (bois), à la Cazerne (AK 82 ou 83 ; indiquée sur IGN) et au Rafour (AD 146 ; bois seule base béton conservée).

<sup>46</sup> Sept chronogrammes ont été relevés : « 1675 », « 1811 », « 1831 », « 1846 », « 1867 », « 1868 » et « 1992 ».



Décor de 1811 évoquant la Passion du Christ – Saint-Sixte



Décor de 1868 en fonte moulée représentant la Passion du Christ – Pivotières

Il est important de préserver et de maintenir ces témoins de pratiques religieuses populaires, généralement maintenues jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s. et aujourd'hui disparues.

### Patrimoine public

Les édifices publics de Merlas datent du 19<sup>ème</sup> s., voire du début du 20<sup>ème</sup> s. Ils représentent le trinôme fréquemment rencontré dans les autres chefs-lieux du massif de Chartreuse, à savoir mairie, école – ici regroupées dans un seul et même bâtiment – et monument aux morts. Les hameaux de la Chapelle et de Saint-Sixte comportent également une école et un monument aux morts. Ceci peut s'expliquer par l'étendue de la commune et son origine – le regroupement de trois anciennes paroisses.

A cela s'ajoutent un ancien bornage, un monument commémoratif et deux fontaines

communales (voir également *infra*, § Patrimoine rural – fontaines). Notons la disparition des poids publics<sup>47</sup>.

### Mairie-école

L'ancienne mairie-école du chef-lieu, transformée en gîte communal dans les années 2000, abritait autrefois deux salles de classe, la mairie, et, à l'étage, les logements des instituteurs. Répondant modestement au courant républicain initié par la promulgation des lois Jules Ferry sur l'enseignement (1880/1882), elle se distingue de l'habitat domestique par la présence d'un rez-de-chaussée surélevé et de grandes baies, d'un ordonnancement des façades...

### Ecoles

L'architecture des écoles des hameaux de la Chapelle et de Saint-Sixte, qui sont de dimensions très modestes, reprend celle de la mairie-école du bourg, notamment les baies à encadrement segmentaire en briques.

Ces écoles auraient été maintenues tard dans le 20<sup>ème</sup> s. D'après un témoignage oral, celle de la Chapelle aurait fermé dans les années 1975, après celle de Saint-Sixte. Les enfants de la commune sont aujourd'hui scolarisés à l'école de Saint-Geoire-en-Valdaine.

### Monuments aux morts

Les monuments aux morts, érigés au bourg, à la Chapelle et à Saint-Sixte, célèbrent les personnes mortes pour la France lors de la Première Guerre mondiale. Placés dans un enclos en fer forgé et/ou encadrés d'obus, ils répondent au type le plus répandu sur les communes du massif de Chartreuse, à savoir l'obélisque en pierre de taille. Disposé sur un piédestal, il est couronné d'un pyramidion ou d'un amortissement en pointes tronquées (la Chapelle).

La dédicace rendant hommage aux disparus, gravée directement sur l'obélisque ou sur le piédestal sur une plaque de marbre (Saint-Sixte), adopte la formule patriotique « [nom du hameau] / A SES ENFANTS / MORTS POUR LA / FRANCE / 1914-1918 » – à quelques variations près<sup>48</sup>.

La souffrance et le martyre des soldats sont exprimés par le symbole de la palme (décor sculpté ou gravé), qui évoque également la victoire. Ce décor de palme peut être associé à

<sup>47</sup> Une demande d'installation d'une bascule avait été présentée au Préfet par les habitants de Saint-Sixte en 1946, à laquelle une réponse favorable avait été émise – ADI 5998 W 112.

<sup>48</sup> Terme « patrie » employé à la Chapelle, adjectif « reconnaissant » ajouté à Saint-Sixte.

celui d'une croix de guerre (la Chapelle) ou d'une couronne mortuaire (Saint-Sixte).

Soulignons la situation exceptionnelle du monument aux morts de Saint-Sixte, installé devant l'étang.



Monument aux morts de Saint-Sixte – Combe du Lac

#### *Monument commémoratif*

Erigé à Nouvellière, un monument en pierre de taille (calcaire) honore la mémoire de deux personnes disparues au cours de la Seconde Guerre mondiale, lors de l'incendie du château Descours par les allemands. Adoptant une composition géométrique, il porte l'inscription « ICI ONT ETE TUES / LE 21 JUIN 1944 / PAR LES ALLEMANDS / DEUX PATRIOTES / ROLAND TARDY / FERNAND MATHIEU ». Pour tout décor, une croix de Lorraine.

#### *Bornes<sup>49</sup>*

Afin de délimiter les mandements de Saint-Geoire et de Miribel suite à des différends entre les deux seigneurs, un nouveau bornage est mis en place en 1493 – l'ancien bornage datant de 1369. Le procès-verbal de délimitation des mandements, établi le 28 juin 1493 par un notaire, est connu grâce à une traduction du 17<sup>ème</sup> s. conservée aux Archives départementales de l'Isère et publiée par Marc Dubois. En pierre de taille calcaire et au nombre de 15, ces bornes sont marquées d'une croix au-dessus et sculptées des armes des seigneurs qui le souhaitaient. Seules les armes des Clermont – clés papales surmontées de la couronne comtale – ont été représentées.

L'étude réalisée au début des années 1930 par Marc Dubois a permis de retrouver dix des quinze bornes établies, seules trois étant alors en bon état. Elles se situent aujourd'hui en limite est de commune, dans les bois.

<sup>49</sup> Bornes non repérées lors de cet inventaire. DUBOIS 1936, t. 29, p. 66 – compte-rendu de la séance du 24 janvier 1934. DUBOIS 1935, pp. 1-8. MOYNE 2001, p. 93.

#### *Fontaines publiques*

Jusqu'à la mise en place du réseau d'eau potable dans les années 1970-1980, selon les secteurs, l'approvisionnement en eau des maisons se faisait principalement par des fontaines privées. Seules deux fontaines publiques, aujourd'hui conservées, alimentaient autrefois le bourg et le hameau de la Chapelle. Celle du bourg était équipée d'un bassin de très grandes dimensions à usage de lavoir collectif. Notons le très beau couronnement du triomphe à la composition élaborée.



Fontaine-lavoir – le Bourg

Il y a encore quelques années, il y avait à Saint-Sixte une fontaine lavoir, composée d'un double bassin disposé en enfilade, couvert d'un toit à deux pans (tuile canal)<sup>50</sup>.

#### **Artisanat – industrie – commerce**

Au 19<sup>ème</sup> s., l'économie de Merlas reposait sur l'agriculture, l'industrie se développant au cours du 20<sup>ème</sup> s. avec l'implantation d'usines de textiles.

Les activités artisanales établies sur la commune étaient étroitement liées à l'agriculture, certaines utilisant l'énergie hydraulique : moulins, scieries, ateliers de charron et maréchal-ferrant, laiterie...

#### *Moulins à farine*

Très peu d'éléments ont été recueillis, lors de cette étude, sur les moulins à farine, qui fonctionnaient alors grâce à l'énergie hydraulique.

<sup>50</sup> Parcelle AV 111. Plans et dessins réalisés par l'Ecole d'Architecture de Grenoble – Ecole d'Architecture de Grenoble 1998, p. 6.

En 1809<sup>51</sup>, l'inventaire des moulins à farine, réalisé par la Préfecture de l'Isère, comptabilisait seulement deux roues horizontales sur la commune de Merlas, contre vingt-deux à Saint-Geoire. Les meules provenaient du département du Montblanc et ½ quintal de farine pouvait être produit par jour.

Sur le cadastre napoléonien de 1817<sup>52</sup>, deux artifices, appartenant alors à Louis Parendel Burtet, sont indiqués sur la rive droite du ruisseau Aigueblanche<sup>53</sup>, en surplomb, au sud-ouest du lieu-dit « Papon » et à quelques mètres à l'est de l'ancien chemin de Nouvellière. Aujourd'hui, le site conserve quelques vestiges – quasi disparus – évoquant cette activité artisanale : une longue et étroite serve rectangulaire, asséchée, un canal (par lequel de l'eau s'écoule) et un massif de maçonneries. Le cadastre napoléonien permet de restituer le plan et l'organisation de cet ensemble. Les eaux du ruisseau d'Aigueblanche étaient dérivées, au moyen d'un canal, quelques dizaines de mètres en amont de la serve, au sud-est, pour l'alimenter. De l'extrémité nord de ce réservoir, partait un canal (ouest) sur lequel étaient installés deux petits bâtiments de plan massé, disposés en enfilade. Les installations de ces artifices étaient vraisemblablement mues par des roues horizontales – celles données par l'inventaire de la Préfecture ?



Artifices sur l'Aigueblanche en 1817 – extrait du cadastre napoléonien

Lors de l'arrêt du moulin, les habitants de Merlas sont allés à Saint-Bueil pour moudre

leur farine et presser leurs noix – moulin qui aurait fermé dans les années 1978.

Ajoutons que le cadastre napoléonien conserve la mémoire du toponyme « moulières » en deux lieux différents<sup>54</sup>, qui pourrait évoquer la présence de moulins ou de carrières de meules...

#### *Four à chaux ?*

Le toponyme « le Raffour »<sup>55</sup>, aujourd'hui maintenu, apparaît sur le cadastre napoléonien<sup>56</sup>. Il désigne généralement l'emplacement d'un four à chaux ou à briques. Si tel était le cas, s'agissait-il d'un four à usage privé, ou, au contraire, à usage artisanal ? Le fait que le site donne son nom à un toponyme laisse néanmoins supposer une pérennité du site et une vocation artisanale.

#### *Scieries*

Une scierie, aujourd'hui ruinée et ayant appartenu à la famille Ailloud-Goussard, était installée au lieu-dit « Au Repauzou », à l'est du bourg, en bordure de la route départementale 28a<sup>57</sup>. Etablie sur la rive gauche d'un ruisseau, les installations (disparues) étaient mues par la force hydraulique de ce torrent. Ses eaux étaient détournées en amont pour alimenter une réserve (dépression végétalisée), qui permettait de stocker et de réguler le débit.

Il y aurait eu une autre scierie sur la commune – à moins qu'il ne s'agisse de la même – la scierie Delphin-Poulat construite au début du 20<sup>ème</sup> s., dans les années 1900<sup>58</sup>. Elle utilisait également la force motrice d'un ruisseau au moyen d'une roue, remplacée dans les années 1920-1930 par une turbine. Planches, madriers pour les charpentes et lames de parquets y étaient produits.

#### *Forges – ateliers de maréchal-ferrant et de charbon*

Selon des témoignages oraux, un atelier de maréchal-ferrant aurait fonctionné jusque dans les années 1935 à Pivotières<sup>59</sup>. A sa fermeture, les bêtes étaient amenées à Saint-Albin-de-Vauserre ou à Saint-Geoire-en-Valdaine pour être ferrées.

Dans les années 1940, un charbon exerçait encore aux Ailloudières<sup>60</sup>. Aucune installation

<sup>51</sup> ADI 7S1/1, canton de La Tour-du-Pin. Précisons qu'aucun moulin à eau n'est figuré sur la carte de Cassini datant de la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> s.

<sup>52</sup> Etat de sections des propriétés non bâties et bâties – ADI 6100 W 195. Site également repéré par : SCHRAMBACH et alii, 2004.

<sup>53</sup> Affluent de la rivière d'Ainan.

<sup>54</sup> Section D1 (section actuelle AX) ; section E, au nord de « la Lioudière » (section actuelle AS).

<sup>55</sup> Du bas latin *rafurnus*, *raffurnum*.

<sup>56</sup> Section A2 correspondant aujourd'hui à la section AD.

<sup>57</sup> Parcelle cadastrale AK 97 ; surface non bâtie sur le cadastre napoléonien (1817).

<sup>58</sup> SCHRAMBACH, CHAVANIS novembre 2001, p. 12.

<sup>59</sup> Parcelle cadastrale AK 168.

<sup>60</sup> Atelier situé sur la parcelle cadastrale AS 62.

ne semble avoir été conservée. Un autre atelier aurait été établi dans le hameau de Saint-Sixte<sup>61</sup>.

Signalons également une forge, située dans le bourg et indiquée sur la matrice cadastrale de 1882<sup>62</sup>.

#### Laiterie

D'après des renseignements collectés lors de cette étude, une laiterie a été créée sur la commune. A sa fermeture, une collecte a été mise en place : un agriculteur de la Picaudière récupérait le lait et le portait à la Coopérative laitière de Saint-Geoire-en-Valdaine. Puis, un ramassage par camion-citerne a été effectué pour transporter le lait à la Société Coopérative Dauphilaît à Grenoble, où il était traité et transformé. Aujourd'hui, le lait, collecté tous les trois jours par ORLAC, est acheminé sur le site de Vienne (Isère).

#### Ateliers de tissage et soieries<sup>63</sup>

En Valdaine, et plus largement en Voironnais, le tissage des toiles de chanvre est une activité ancienne, qui remonte au 17<sup>ème</sup> s. Les toiles étaient confectionnées à domicile sur des métiers à tisser à bras par les paysans, en complément des travaux des champs. Malgré la renommée internationale de la « toile de Voiron », sa production a commencé à décliner à partir du 19<sup>ème</sup> s. en faveur du tissage de la soie. Suite à la révolte des canuts lyonnais dans les années 1830, la soierie a, en effet, connu un essor dans la région voironnaise grâce au savoir-faire des tisserands et au faible coût de la main-d'oeuvre. Si des soieries étaient déjà établies en 1862 à Saint-Bueil et à Saint-Geoire-en-Valdaine, Merlas ne comportait encore que des ateliers fabriquant des toiles, qui occupaient trente ouvriers<sup>64</sup>. Deux soieries se sont implantées un peu plus tard sur la commune à Merlas et à Nouvellière.

Les petites unités familiales étaient installées dans les maisons. Selon des témoignages oraux, l'un de ces ateliers, installé dans une maison située au hameau du Mollard<sup>65</sup>, était équipé de quatre à cinq métiers à tisser, un autre à la Chapelle<sup>66</sup> de deux.

Dans les années 1930, une soierie a été créée à Nouvellière, à l'écart du hameau. Cet imposant bâtiment, aujourd'hui conservé,

abritait autrefois l'usine (partie est), des logements et les bureaux (partie ouest). Il se distingue par sa toiture, des sheds, qui permettaient d'optimiser l'apport de lumière naturelle. Les métiers à tisser étaient mécanisés. La fermeture de l'usine remonterait soit au début des années 1950, soit à la fin des années 1960-1970<sup>67</sup>.



Ancienne soierie reconvertie en écurie – Nouvellière

Une seconde usine de tissage, de taille plus modeste et dirigée par Mr Gros-Flandre, était installée dans le bourg<sup>68</sup>. Elle se remarque également par ses sheds.

#### Cafés – hôtels

Comme dans la plupart des communes de France, il y avait à la fin du 19<sup>ème</sup> s. et au début du 20<sup>ème</sup> s. de nombreux cafés à Merlas. Certains étaient simplement installés dans une pièce de la maison, l'activité n'étant que secondaire, en complément des travaux agricoles.

Citons le café Pierre Giroud à la Chapelle, créé dans les années 1932 et fermé en 2005 ; le Café Grand à Nouvellière, indiqué par une enseigne aujourd'hui conservée<sup>69</sup> ; le Café Mollard à Saint-Sixte, tenu par un agriculteur ; le Café Picard près de l'église de Saint-Sixte... L'ancien « Tabac Café des Sapins Martin », situé à la Chapelle, a fait également hôtel par la suite, comme l'indique l'enseigne préservée. Il semblerait que ce soit le seul hôtel qui ait existé sur la commune de Merlas.

<sup>61</sup> Parcelle cadastrale AV 53.

<sup>62</sup> Parcelle cadastrale AK 37.

<sup>63</sup> THIERVOZ 1954, t. 42, n°1, pp. 81-105.

<sup>64</sup> THIERVOZ 1954, p. 82.

<sup>65</sup> Parcelle cadastrale AC 228.

<sup>66</sup> Parcelle cadastrale AH 100.

<sup>67</sup> Selon R. Thiervoz, les ateliers de Nouvellière auraient fermés entre 1950 et 1952 – THIERVOZ 1954, p. 84. D'après des témoignages récoltés lors de cette étude, l'usine aurait été en faillite en 1967, d'autres affirmant qu'elle était encore en activité dans les années 1975.

<sup>68</sup> Parcelle cadastrale AK 71. Fermeture au début des années 1950 selon R. Thiervoz – THIERVOZ 1954, p. 84 – et dans les années 1970 selon un témoignage oral.

<sup>69</sup> Parcelle cadastrale AT 84. Le propriétaire aurait aussi fait le commerce de vêtements.



« Tabac Café des Sapins Martin » à la Chapelle – collection Pollier

### Artisanat – commerces

Avant la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> s., la commune comptait plusieurs commerces et ateliers d'artisans : une boulangerie, une cordonnerie, un café-restaurant<sup>70</sup> et une épicerie-mercerie<sup>71</sup> au bourg ; une épicerie-mercerie<sup>72</sup>, un négociant et un marchand de vêtement à la Chapelle ; un tailleur de pierre au Planet en 1900... Aujourd'hui, rien ne distingue ces bâtiments des habitations, si ce n'est parfois la présence de baies de boutique.

Des commerçants ambulants sillonnaient le territoire de la commune et des environs, dont un épicier équipé d'un « barriot » pour faire sa tournée.

### Données générales sur les industries et commerces de Merlas<sup>73</sup> au début du 20<sup>ème</sup> siècle :

- **Alimentaire, commerces** : auberges (11 en 1900 ; 7 en 1924), boulangerie (1), café (1 en 1924), coiffure (2 en 1924), marchands de bestiaux (1 en 1900 ; 2 en 1924), épiceries (3), grainerie (2 en 1900), bureau de tabac (1 en 1924), vins en gros (1).
- **Travail du bois** : bois (grumes) (1 en 1900), charpenteries (4 en 1900 ; 3 en 1924), jougs (fabricant) (1 en 1924), menuiseries (1 en 1900 ; 3 en 1924), scierie mécanique (1 en 1924).
- **Travail du métal** : charron (2 en 1900 ; 3 en 1924), maréchal-ferrant (2).
- **Artisanat divers** : cordonneries (2), couture (2 en 1924), galoche (1 en 1924), habits (tailleurs) (5 en 1900).
- **Services** : garde-champêtre (1), receveur-buraliste (1).

<sup>70</sup> Parcelle cadastrale AK 49.

<sup>71</sup> Parcelle cadastrale AK 221 – actuelle auberge.

<sup>72</sup> Parcelle cadastrale AH 103.

<sup>73</sup> D'après les annuaires officiels de l'Isère de 1900 et 1924 – ADI PER 933/37, pp. 150-151 ; ADI PER 933/56, p. 215.

## Patrimoine rural

### - Les activités et les cultures traditionnelles

Merlas est une commune où l'activité agropastorale a toujours été dominante, l'activité industrielle ne se développant que tardivement et modestement (voir *supra*, § *Ateliers de tissage et soieries*). Durant la première moitié du 20<sup>ème</sup> s., la plupart des agriculteurs étaient doubles actifs. Ils travaillaient dans l'une des nombreuses usines de tissage de la vallée de l'Ainan ou tenaient un café...

L'exode rural des années 1950-1960 a entraîné un déclin de l'agriculture. Aujourd'hui, quelques exploitations agricoles se maintiennent en pratiquant l'élevage de broutards (veaux) ou de vaches laitières.

### Cultures

Autrefois, chaque famille vivait en autarcie. Les cultures potagères (pomme de terre, haricot...) étaient complétées par la culture céréalière, qui a longtemps constitué la base de l'agriculture préalpine. Selon les Statistiques agricoles de 1892, froment, avoine, seigle, méteil, orge et sarrasin étaient cultivés<sup>74</sup>.

Les vergers regroupaient plusieurs espèces d'arbres fruitiers, principalement des poiriers, des pommiers. En 1892, ils occupaient 15 hectares<sup>75</sup>. Les pommes étaient destinées à la production de cidre. Toutefois, certains exploitants agricoles les vendaient à un négociant qui les exportait en Algérie, et ce, jusqu'à la Guerre d'Algérie.

Parmi les autres espèces d'arbres fruitiers cultivées, on trouvait le châtaignier et le noyer. Au début du 19<sup>ème</sup> s., d'après la matrice du cadastre napoléonien, la commune comportait de nombreuses châtaigneraies de faible surface. En 1892, elles couvraient 16 hectares<sup>76</sup>. Les fruits récoltés étaient séchés et consommés durant les périodes hivernales rigoureuses ; ils apportaient, en effet, un complément nutritif non négligeable. Quant au noyer, il occupait 4 hectares. Les noix étaient pressées afin de produire de l'huile, réservée à la consommation domestique. On se rendait aux moulins de Saint-Bueil, Saint-Béron ou Saint-Jean-d'Avelanne – et aujourd'hui de Merlas.

<sup>74</sup> 180 hectares étaient dédiés à la culture du froment, contre 110 pour l'avoine, 12 pour le seigle, 10 pour le méteil, 8 pour l'orge et 4 pour le sarrasin – ADI 137 M 30.

<sup>75</sup> 2050 pommiers et poiriers produisant 65 quintaux de fruits – ADI 137 M 33..

<sup>76</sup> Soit 1600 châtaigniers en pleine production donnant 620 quintaux de fruits contre seulement 50 en 1922 – ADI 137 M 33et 70 – Statistiques Agricoles.

D'autres cultures étaient destinées à l'alimentation des bêtes, notamment celle de la betterave fourragère<sup>77</sup> en 1892. Outre les prairies naturelles, des prairies artificielles étaient ensemencées de trèfle, de luzerne, de sainfoin ou de mélanges de légumineuses<sup>78</sup>.

#### *Chanvre*

Si de mémoire d'homme le chanvre a été cultivé durant la Première Guerre mondiale pour confectionner des cordages<sup>79</sup>, sa culture est incontestablement plus ancienne. Ces fibres végétales étaient très utilisées au Moyen Age pour la confection de cordes et de toiles. En 1892, seulement 1 hectare était dédié à la culture du chanvre.

#### *Viticulture*

La culture de la vigne est attestée à Merlas au début du 19<sup>ème</sup> s. Pour les périodes antérieures, aucune donnée n'a été recueillie au cours de cette étude, mais on peut supposer sa pratique. Au Moyen Age, le vignoble était, en effet, beaucoup plus important dans la région. D'après la matrice du cadastre napoléonien, en 1817, la vigne était cultivée sous forme de « treillage et hautin » et uniquement dans la section A de la Chapelle. Les témoignages oraux récoltés, qui concernent le début du 20<sup>ème</sup> s., confirment cette localisation. Le nord de la commune, plus ouvert et mieux exposé, présente les altitudes les plus basses du territoire. En 1817, le vignoble couvrait plus de 6 hectares, 9 en 1892 en culture intercalaire (1600 pieds par hectare) contre seulement 4 en 1922.

A cette époque, la culture de la vigne, parfois associée à celle des pêcheurs, était familiale. Les excédents étaient vendus à des négociants. Parmi les cépages cultivés, citons le Noir-Blanc (vin blanc) le Bacot et le Clinton (vin rouge). Cuve et pressoir étaient installés dans les dépendances (grange ou hangar).

L'introduction de la mécanisation dans les années 1960 a mis un terme à cette culture, qui n'a laissé aucune trace dans la toponymie.

#### *Culture du tabac*<sup>80</sup>

Le tabac a été introduit en Isère vers 1872, et plus particulièrement dans la région de Pont-de-Beauvoisin, région frontalière avec la Savoie où cette culture a été autorisée dès 1864. Connaissant un succès immédiat, la

<sup>77</sup> 4 hectares en 1892.

<sup>78</sup> En 1892, les prairies naturelles couvraient 97 hectares ; 82 hectares étaient ensemencés de trèfle, 45 en luzerne, 40 en sainfoin et 20 en un mélange de légumineuses.

<sup>79</sup> Un cordier aurait été établi à Saint-Bueil.

<sup>80</sup> JACQUET 2005.

culture du tabac a été étendue au début des années 1880 à l'arrondissement de Grenoble, puis à celui de Saint-Marcellin. Elle semble avoir été pratiquée tardivement sur la commune de Merlas, puisqu'en 1892<sup>81</sup> aucun hectare ne lui était dédié. En revanche, certains agriculteurs l'ont maintenue jusque dans les années 1950. D'après les témoignages oraux recueillis lors de cette étude, l'aire de culture du tabac semblait correspondre au nord du territoire, aux environs des hameaux de Picaudière et de la Caillatière.

Cette culture, très contrôlée, demandait beaucoup de soins : lorsque le plant atteignait 1 m de hauteur, il fallait enlever les feuilles de la base et laisser douze feuilles, puis couper la tête. Après avoir été ramassées début août, les feuilles étaient mises à sécher sur fil par 50, durant deux à trois mois, dans les dépendances et les combles des maisons. Le triage du tabac était effectué en décembre selon des critères de qualité et de longueur. Les feuilles étaient ensuite rangées en « manques », paquets constitués de 24 feuilles, la 25<sup>ème</sup> servant à les lier. Ceux-ci étaient mis en « ballots » pour être acheminés par chars vers un centre de fermentation édifié en 1882 par l'Etat au Pont-de-Beauvoisin. La fermentation du tabac durait environ six mois. Disposé en tas (2 m de hauteur sur plusieurs de large et de long), appelés « masses », le tabac était régulièrement aéré par « retournements ». Puis, il était expédié vers les différentes manufactures de tabac pour être transformé.



Carte postale ancienne du centre de fermentation – Pont-de-Beauvoisin

#### *Cueillette*

Si l'on observe bien le paysage de Merlas, on constate la présence d'un ou plusieurs tilleuls plantés à proximité des anciennes maisons rurales, voire des granges-étables. Ils témoignent d'une pratique quasi disparue, qui

<sup>81</sup> ADI 137 M 33 – Statistiques Agricoles.

fournissait un complément de revenus aux familles : la cueillette des fleurs des tilleuls. Après avoir séché dans le galetas, ces fleurs étaient vendues soit à des herboristes itinérants, soit à celui établi à Saint-Geoire-en-Valdaine, ou encore à des négociants de Saint-Sulpice-de-Rivoire ou de Voiron.

Les feuilles de frêne auraient été également cueillies.

### *Elevage*

L'élevage est une tradition ancienne sur le massif de Chartreuse. Bien qu'aucune donnée n'ait été recueillie sur Merlas, on sait que, pour les périodes médiévale et moderne, les troupeaux étaient essentiellement composés d'ovins. Ayant occasionné de nombreux dégâts sur la végétation, cet élevage fut réglementé et disparut à la fin du 18<sup>ème</sup> s./19<sup>ème</sup> s., au profit des bovins et de la filière laitière. C'est ainsi qu'une laiterie a été créée sur la commune, un ramassage organisé. Cette tradition est aujourd'hui maintenue, le lait étant collecté par ORLAC.

Chaque famille paysanne possédait des animaux de basse-cour et quelques vaches, plus rarement des chèvres ou des moutons<sup>82</sup>, qui assuraient les besoins en produits laitiers de la famille, et un cochon. Les bœufs étaient utilisés pour les travaux des champs<sup>83</sup>.

### *Sériciculture ou culture du ver à soie*

La culture du mûrier a été encouragée en Isère à partir de la fin du 17<sup>ème</sup> s. En l'absence de mentions anciennes, il est difficile d'établir à quand cette pratique remonte sur la commune.

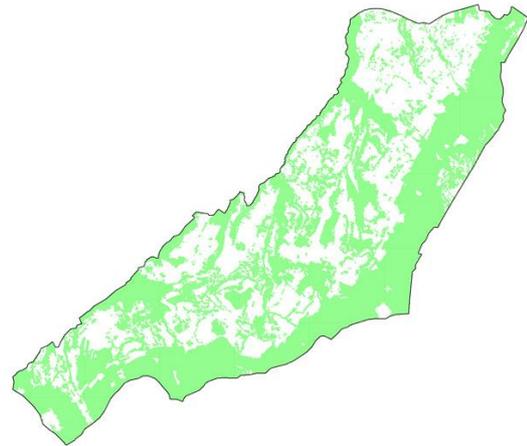
D'après les témoignages recueillis au cours de cette étude, l'élevage du ver à soie aurait été pratiqué à la fin du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s. – néanmoins, en 1892, aucun « éducateur » n'est signalé sur la commune. Il semblerait que ce fut une activité d'appoint, et non industrielle, pratiquée dans la maison d'habitation, dans une pièce dotée d'une source de chaleur, nécessaire à l'éclosion des vers à soie. Aucun édifice ne semble, en effet, avoir été bâti pour accueillir une magnanerie. Les cocons étaient ensuite vendus à des filatures.

### *Forêt*

L'exploitation forestière est une pratique ancienne, attestée dès le Moyen Age sur le massif de Chartreuse. Le bois était alors indispensable à la population pour le feu

(chauffage, cuisson des aliments, construction, artisanat...). Le charbonnage, très courant à cette époque, aurait été pratiqué sur la commune au 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s. dans le secteur des « Parisières »<sup>84</sup>.

Depuis l'exode rural des années 1950-1960, la forêt a colonisé les parcelles situées sur les coteaux, autrefois labourées ou pâturées. La lisère de la forêt s'est donc abaissée, les terres labourées sont devenues des prés. Elle couvre aujourd'hui près de la moitié de la surface de la commune.



**Surface actuelle de la végétation arborée**

### - Le bâti : volume, implantation, typologies

Les maisons rurales et les granges-étables, composantes essentielles du patrimoine de Merlas, témoignent de la société rurale et de l'économie agro-pastorale du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s. Ces édifices constituaient l'entité des groupements, qui n'avaient jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s., pour la plupart, que des fonctions agro-pastorales.

D'autres structures, de moindre importance, illustrent la vie domestique et des usages aujourd'hui révolus : four à pain, fontaines, travail à ferrer...

### *Maisons rurales*

Les maisons rurales revêtent une double vocation, domestique et agricole. L'étude de terrain en révèle deux types :

#### ▪ *Type unitaire*

Largement dominant, le type unitaire regroupe les différentes fonctions dans un bâtiment unique, qui comprend des espaces propres à chaque activité : logis, grange-étable... Dans

<sup>82</sup> La laine de mouton était utilisée pour confectionner les matelas.

<sup>83</sup> En 1892, on dénombrait sur la commune 200 bœufs dits « de travail » contre 7 juments.

<sup>84</sup> Témoignage oral.

certains cas, il existerait une communication intérieure entre la pièce à vivre et l'étable. Le plan adopté est rectangulaire, à l'exception de quelques cas de plan en L. Les différents espaces peuvent être accolés, c'est-à-dire placés sous un même toit (majoritairement à deux pans avec ou sans demi-croupe ou croupe), ou juxtaposés, autrement dit couverts par deux toitures distinctes. Dans ce cas, le logis peut être coiffé d'un toit à deux pans avec ou sans croupe, et plus rarement, d'un toit à quatre pans, les dépendances d'un toit à deux pans, doté ou non d'une demi-croupe.



Maisons rurales de type unitaire accolé – Au Pecoud et Aux Champagnes



Maison rurale de type unitaire juxtaposé – la Garonnière

Les ouvertures sont principalement percées dans le mur-gouttereau, généralement orienté au sud.

#### ▪ *Type dissocié*

Ce type se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, abritant le logis et la grange-étable. Ces ensembles s'organisent généralement autour d'un espace ouvert (cour) et certains résultent du développement et de l'extension d'une maison type unitaire.

Le logis, de plan rectangulaire, peut être coiffé d'un toit à quatre pans, couvert, pour la plupart, de tuiles écailles, ou d'un toit à deux pans, présentant une couverture en tuiles mécaniques ou en fibre-ciment.

Les dépendances, autonomes et couvertes d'un toit à deux pans, parfois doté d'une demi-croupe, abritent une grange flanquée d'une ou de deux étables, parfois d'un hangar ; l'ensemble est surmonté du fenil (voir *infra*, § Granges-étables).



Maison rurale de type dissocié – Chambuaire

Quel que soit le type de maison rurale, unitaire ou dissocié, le logis comporte généralement plusieurs niveaux, à savoir un rez-de-chaussée, un étage et un niveau de comble, parfois à surcroît. Ce type de comble permet d'augmenter le volume sous toiture, utilisé pour le stockage. En façade principale, le plus souvent orientée vers le sud, le logis s'ouvre par deux ou trois travées d'ouvertures, fréquemment couvertes par un arc segmentaire en brique, la porte, en pierre de taille, étant centrée ou rejetée latéralement.

#### *Granges-étables*

Les granges-étables comportent traditionnellement une grange et une étable, rarement traversantes, surmontées du fenil. Elles sont majoritairement coiffées d'un toit à deux pans, le plus souvent doté d'une demi-

croupe et couvert de tuiles écailles ou de tuiles mécaniques.

Les accès aux différentes parties sont généralement percés sur l'un des murs-gouttereaux. La porte grangère, plus haute, est fréquemment couverte d'un linteau droit, ainsi que la porte ouvrant sur l'étable, de plus petites dimensions. Ces ouvertures sont souvent surmontées de celles permettant d'engranger le foin dans le fenil.

#### *Séchoirs à tabac*

Bien que relativement importante, la culture du tabac n'a pas généré d'architecture spécifique. Un seul séchoir à tabac a été recensé sur la commune, à la Chapelle, bâti dans les années 1930-1940. Accolé à des dépendances, il est construit en moellons de béton moulés, fabriqués sur place. La ventilation de cet espace est assurée par des ouvertures munies d'un volet.



Séchoir à tabac – la Chapelle

#### *Séchoirs à noix*

Sous de nombreuses dépassées de toiture de granges-étables, on peut observer la présence de séchoirs à noix, dits « en sacoché ». Mises à sécher à l'abri des intempéries, les noix étaient ensuite mondées, et les cerneaux pressés dans un moulin des environs (voir *supra*, § Cultures) pour produire de l'huile.



Séchoirs à noix en sacoché – la Chapelle et Saint-Sixte

#### *Séchoirs à fromages*

Autre type de séchoir conservé sur la commune, le séchoir à fromages ou à tommes. Autrefois, chaque famille produisait des fromages pour sa consommation. Une fois égouttés, ceux-ci étaient mis à sécher à l'extérieur, à l'abri des bêtes et du soleil. On voit encore quelques garde-manger suspendus sous la dépassée de toiture de la maison ou des dépendances. Ils étaient montés et descendus au moyen d'une poulie et d'une corde. Un autre dispositif a également été observé à Saint-Sixte sur un four à pain. Il s'agit d'un séchoir en bois, protégé par un fin grillage, appliqué contre l'encadrement d'une fenêtre. Si un seul exemplaire a été repéré sur la commune, cet intéressant dispositif se rencontre aussi sur le territoire voisin des Vals du Dauphiné<sup>85</sup>.

<sup>85</sup> Coll. 2013, pp.160-161.



Garde-manger suspendu sous une dépassée de toiture – Chambuaire



Séchoir à fromages sur fenêtre – Saint-Sixte

#### Fours à pain<sup>86</sup>

Eléments importants de la vie domestique, quelques fours à pain sont aujourd'hui conservés. Généralement implantés au coeur des groupements, c'étaient pour la plupart des biens privés ; un droit d'usage était parfois accordé à des familles voisines. Toutefois, d'après la matrice du cadastre napoléonien, les fours de Saint-Sixte et de Touvellière appartenaient à la commune.



Four à pain privé – Saint-Sixte

Les fours à pain observés lors de cette étude sont soit indépendants et coiffés d'un toit à deux pans (tuile écaïlle), soit attenants à un bâtiment (logis, hangar...) et couverts d'un appentis. La voûte est montée en briques, reposant parfois sur une ou deux assises de molasse. La brasière, fermée par une tôle amovible, est également en molasse ou en terre réfractaire provenant de la fabrique Terrassier établie à Tain-l'Hermitage dans la Drôme<sup>87</sup>. L'autel, pour lequel la molasse est aussi utilisée, présente généralement un cendrier, parfois doté d'un potager, permettant de récupérer la cendre utilisée pour le lavage du linge (lessif). La plupart des fours sont équipés d'une hotte à structure métallique et galandage de briques.

#### Fontaines

Comme il l'a été dit précédemment (voir *supra*, § Fontaines publiques), la quasi-totalité des fontaines de la commune étaient privées. Elles permettaient de s'approvisionner en eau pour les besoins domestiques (boisson, cuisine, lessive...) et servaient aussi à abreuver les bêtes et à réfrigérer le lait.



Bidons de lait réfrigérés dans une fontaine – Mas du Pont

Bon nombre de ces fontaines, installées dans la cour face aux maisons et aux dépendances agricoles, sont aujourd'hui maintenues en eau. Elles se composent d'un bassin rectangulaire, majoritairement monolithe, taillé dans de la pierre calcaire, et plus rarement constitué de dalles de calcaire agrafées. Trois exemples de

<sup>86</sup> Coll. 2002.

<sup>87</sup> Fabrique de produits en terre réfractaire, encore en activité, créée en 1840 par la famille Terrassier à Tain-l'Hermitage, exploitant une carrière de « terre blanche » à Larnage.

fontaines dotées d'un double bassin disposé en enfilade ont également été observés.



Double bassin disposé en enfilade – la Caillatière

Les triomphes sont le plus souvent en pierre de taille, les autres étant en béton. De section carrée, à l'exception de rares exemples pyramidaux, les triomphes présentent généralement un couronnement plat – seuls deux couronnements élaborés ont été repérés. L'arrivée d'eau se fait soit par un tuyau, soit par un robinet. Les dauphins à tête de poisson sont peu fréquents.



Dauphin à tête de poisson – Nouvellière

Notons que certaines fontaines sont équipées d'un système de tuyauterie permettant de renvoyer l'eau sous pression vers l'évier de la maison.

#### *Travail à ferrer*

Du temps où la traction animale était utilisée pour les travaux des champs et comme moyen de locomotion, on se servait d'un travail pour ferrer les bêtes. Cette structure permettait de les maintenir immobiles, afin de faciliter le ferrage. Entièrement en bois, l'ossature se composait généralement de trois ou quatre poteaux verticaux et de barres horizontales. Elle comportait un joug et une sous-ventrière pour maintenir l'animal, et parfois un repose-pied.

Un seul travail à ferrer, malheureusement en mauvais état, a été repéré à Saint-Sixte<sup>88</sup>. Témoin de pratiques agricoles aujourd'hui abandonnées, il mériterait d'être préservé et valorisé.



Travail à ferrer – Saint-Sixte

#### **Matériaux, façades et toitures**

Pour les périodes antérieures à la première moitié du 20<sup>ème</sup> s., la matière première était généralement prélevée dans le sous-sol et l'environnement naturel. Afin de limiter le coût des matériaux, majoré par les frais de transport, la pierre, le sable et la terre étaient extraits localement, le bois provenait des forêts environnantes.

#### *Maçonneries*

A Merlas, et plus largement dans le Val d'Ainan, les maçonneries traditionnelles utilisent deux matériaux de constructions différents, parfois associés, la pierre et la terre.

- La pierre

Utilisée sous forme de moellons (calcaire majoritaire ; galets, gneiss, granit et tuf rares), la pierre est employée dans les maçonneries hourdées au mortier de chaux. La pierre de taille (calcaire) ou de simples blocs équarris en cas de bâti plus modeste servent à dresser les chaînes d'angle.

Traditionnellement, un enduit à la chaux couvrait les maçonneries, contrairement à la mode actuelle qui consiste à les mettre à nu. Le manque de soin accordé à la construction (assises irrégulières ; petits modules de pierre grise parfois utilisés comme éléments de calage) et la modestie des matériaux employés étaient masqués par la présence d'un enduit couvrant, qui constituait également une protection contre les intempéries – érosion due

<sup>88</sup> Parcelle cadastrale AV 181.

au ruissellement des eaux pluviales et au vent – et améliorerait l'isolation thermique. Sur les enduits conservés observés, soit les chaînes d'angle sont recouvertes, soit l'enduit vient mourir dessus – dans ce cas, la surface apparente de la pierre est taillée proprement.



Détail de maçonneries en pierre – la Garonnière

- Le pisé

Outre la pierre, l'utilisation de la terre sous forme de pisé est également largement répandue sur l'ensemble de la commune. La terre était généralement extraite sur le site de construction. Si ce matériau est très courant dans le Dauphiné, il est plutôt rare en Chartreuse, localisé principalement sur le piémont ouest du massif.



Élévation en pisé d'une grange-étable – Chambuaire

Selon l'étude de S. Bournat-Querat sur l'habitat rural de Saint-Geoire-en-Valdaine de la fin du 16<sup>ème</sup> s. au début du 19<sup>ème</sup> s.<sup>89</sup>, le pisé s'est développé au 18<sup>ème</sup> s. au détriment du pan de bois<sup>90</sup>. D'après un témoignage oral, le

<sup>89</sup> BOURNAT-QUERAT 2002, p. 73.

<sup>90</sup> Technique de construction très ancienne, attestée dès le Néolithique en Isère (site des Baigneurs à Charavines), reposant sur une ossature de bois et une structure de remplissage composée avec des branches entrelacées horizontalement sur des montants verticaux et garnie de torchis (terre argileuse mélangée à de la paille et du sable). Aucun bâtiment utilisant cette

pisé a été travaillé jusque dans les années 1950 dans le secteur de Saint-Albin, ce savoir-faire s'étant aujourd'hui perdu<sup>91</sup>.

La mise en œuvre du pisé, qui est un béton de terre argileuse crue compactée, se fait au moyen de banches de 2 à 3 m de largeur sur environ 1 m de hauteur. Un lit de chaux – ou de terre – assure généralement la cohésion et l'adhérence des banches, notamment au niveau des chaînes d'angles où les lits sont espacés de quelques dizaines de centimètres. Afin d'éviter les remontées capillaires, les fondations et le soubassement sont maçonnés. A Merlas, les maçonneries se développent sur la hauteur du rez-de-chaussée ou de l'étable, le pisé s'élevant au-dessus. Bon nombre de granges-étables ont été bâties selon ce mode de construction, ainsi que des logis et quelques fours à pain (murs porteurs).

A l'instar des constructions en pierre, le pisé était généralement protégé de l'humidité et des guêpes par un enduit à la chaux, ou un simple badigeon, le plus souvent disparu.



Pisé recouvert d'un badigeon à la chaux – Aux Champagnes

- Le béton moulé

Quelques bâtiments de la première moitié du 20<sup>ème</sup> s. ont été construits avec des parpaings de béton moulé de fabrication artisanale, voire domestique. Des moellons signés « DELPHIN », du nom du propriétaire, et fabriqués sur place à la Chapelle ont été utilisés dans les maçonneries de dépendances<sup>92</sup>.

technique de construction n'a été repéré sur la commune au cours de cette étude.

<sup>91</sup> Un centre de valorisation de la terre et d'étude a été fondé à Villefontaine – CRATerre – et un centre de formation et de recherche à Grenoble : <http://craterre.org/>

<sup>92</sup> Parcelle cadastrale AH 103.

### Toitures

Le bâti de Merlas adopte deux types de toit, qui présentent majoritairement une faible pente par rapport à ceux du cœur de massif.

Bon nombre de maisons d'habitations et la quasi-totalité des dépendances agricoles sont couvertes d'un toit à deux pans, ainsi que les fours à pain. Il présente fréquemment une ou deux demi-croupes, parfois une croupe. Sur les granges-étables, on observe une importante dépassée de toiture au niveau de la façade principale, afin de protéger les accès et d'engranger le foin à l'abri des intempéries. Elle est soutenue par des consoles ou des jambes de force de bois.

Le toit à quatre pans, moins fréquent, coiffe certaines maisons d'habitation, des édifices publics et religieux (mairie-école, cure...). Il présente une pente importante, un égout retroussé et un faitage court.

Le matériau de couverture traditionnel, le plus répandu, est la tuile écaille, parfois remplacée par de la tuile mécanique ou de la fibre-ciment. Quelques rares couvertures en tuile canal ont également été repérées. Ces tuiles proviennent vraisemblablement des tuileries implantées au 19<sup>ème</sup> s. sur des communes avoisinantes (Tuilerie Poncet et Tuilerie Sougey à Saint-Geoire-en-Valdaine ; Tuilerie Cécillion à Saint-Jean-d'Avelanne...)<sup>93</sup>.

D'après l'étude de S. Bournat-Querat sur l'habitat rural de Saint-Geoire-en-Valdaine<sup>94</sup>, les matériaux de couverture employés sous l'Ancien Régime étaient soit d'origine végétale (chaume et essendole), soit en terre (tuile plate ou tuile canal). Le chaume, ou paille de seigle, couvrait principalement les maisons appartenant à des paysans ou à des artisans et des dépendances ; les essendoles, moins répandues, couvraient l'habitat noble et l'église paroissiale. Ces couvertures végétales, particulièrement inflammables, ont été délaissées au profit de la tuile. Un édit royal de 1784<sup>95</sup> incitait, en effet, à couvrir les toits de la province du Dauphiné de tuiles ou d'ardoises, afin de réduire les incendies, en échange de réduction d'impôt. Bien qu'aucun vestige de couverture végétale n'ait été repéré lors de cette étude et qu'aucune recherche n'ait été faite sur ce sujet, le bâti ancien de Merlas a vraisemblablement été couvert de végétaux, comme l'ensemble du bâti du massif de Chartreuse. Le seul témoin probant d'une couverture de chaume, aujourd'hui conservé,

est le pignon lauzé d'une grange-étable située au Plan<sup>96</sup>.



Pignon lauzé – Au Plan

### Ouvertures

Le percement des ouvertures des logis traditionnels est conditionné par l'exposition ou par la voie, notamment dans les groupements. L'orientation au sud (sud-ouest et sud-est) est néanmoins privilégiée.

Les ouvertures sont fréquemment réparties en travées (1 à 3), la travée centrale pouvant commander l'accès. La porte d'entrée peut ne pas s'inscrire dans une travée et être placée au centre de la façade ou être rejetée latéralement.

Rectangulaires, les baies présentent des encadrements en pierre de taille (calcaire), en briques et plus rarement en bois. L'utilisation de la brique s'est répandue au cours du 19<sup>ème</sup> s. Lorsqu'elle est employée, les ouvertures sont généralement couvertes d'un arc segmentaire, à l'exception de la porte d'entrée en pierre de taille calcaire.



Encadrements segmentaires en briques – Au Pecoud

<sup>93</sup> SCHRAMBACH, CHAVANIS mai 2001, p. 44.

<sup>94</sup> BOURNAT-QUERAT 2002, pp. 62-64, 68.

<sup>95</sup> ADI 2 C 93 – arrêt du roi en date du 6 novembre 1784.

<sup>96</sup> Parcelle cadastrale AN 22.

Quelques ouvertures aux formes anciennes sont aujourd'hui préservées : fenêtres à traverse, croisées. Leur qualité architecturale indique le caractère noble de l'habitat et leur style permet assurément de les dater de l'époque moderne.



Croisée du 17<sup>ème</sup> s. d'une maison seigneuriale – le Burlet

#### Décors

Quelques décors peints de façade ont été repérés sur la commune. Harpage de chaînes d'angle et encadrements de baies sont dessinés et rehaussés d'un aplat de couleur. D'une grande sobriété, ce type de décor, révèle une recherche esthétique, malgré le manque de moyens financiers, contribuant à mettre en valeur le bâtiment.



Décor de harpage en chaîne d'angle – le Bourg

Les enseignes peintes signalant une activité commerciale ou artisanale sont rarement préservées. On peut en voir une au hameau de la Chapelle (« Tabac Hôtel des Sapins Café »), ainsi qu'à Nouvellière (« Café Grand »).



Enseigne du café Grand – Nouvellière

Signalons un autre type de décor de façade, particulièrement rare sur le massif de Chartreuse, le cadran solaire. Ces instruments de mesure du temps ornent aujourd'hui les façades (orientées au sud) de deux maisons<sup>97</sup>. Si l'un est de création récente – réalisé en 1986 par l'Atelier Tournesol – l'autre a été peint en 1792 sur les traces d'un cadran datant de l'Ancien Régime et restauré en 1990 par l'Atelier Tournesol. Ce dernier arbore le symbole de la royauté (fleur de lys) tout en témoignant du vent libérateur de la Révolution par la mention « L'an de liberté 1792 ». Les devises de ces cadrans se rapportent, selon la coutume, au temps : « Le temps est vieux, l'heure est nouvelle », « *Omnes fugaces horae anni* » (tout est éphémère, les heures, les années). Un double cadran solaire, aujourd'hui disparu, aurait été peint sur l'une des façades de la maison seigneuriale du Burlet.



Cadran solaire de l'an 1792 – le Bourg

<sup>97</sup> MAZARD 2011, p. 27, 72, 75. Site internet de l'Atelier Tournesol : <http://atelier.tournesol.free.fr/>

*Installations domestiques : évier, potagers, clayes...*

Les rares intérieurs de maisons visités<sup>98</sup> ont permis de constater la présence d'anciennes installations domestiques.

Avant l'arrivée de l'eau potable, certains intérieurs étaient équipés de pierres d'évier à évacuation extérieure – échappement libre des eaux usées – installées dans un placard ou dans l'embrasure d'une fenêtre. Outre la cheminée, on trouvait également un potager, généralement placé devant une fenêtre. Constitué d'une dalle en molasse percée de trous garnis de grilles, des braises y étaient déposées pour maintenir les plats au chaud. Les cendres étaient recueillies dans un réceptacle situé en-dessous. Situées dans le galetas du logis, et pour la plupart démontées, les clayes permettaient de fumer le jambon et de faire sécher les noix et les châtaignes. Construits en briques et fermés par une porte métallique, ces espaces étaient adossés au conduit de cheminée, doté d'une trappe permettant d'enfumer ou non.

La rareté de ces aménagements, qui témoignent d'un ancien mode de vie, mérite qu'on leur accorde un intérêt particulier en les conservant et en les mettant en valeur.



Ancienne pierre d'évier – Fagotière

<sup>98</sup> Ancienne maison seigneuriale du Burlet et ancienne maison rurale aux Champagnes.

## Bibliographie

*Abréviations employées :*

ADI, Archives Départementales de l'Isère  
RD, Regeste Dauphinois

ALLMER, A., TERREBASSE (de), A., *Inscriptions antiques et du Moyen Age de Vienne en Dauphiné*, 1876, t. 4.

ANDRU, O., COLARDELLE, M., MOYNE, JP., VERDEL, E., « Les châteaux de la baronnie de Clermont et la marche delphino-savoyarde », *Château Gaillard*, 17, Publications du CRAHM, sept 1996, pp. 25-37.

BARRUOL, G., *Dauphiné roman*, Editions Zodiaque, coll. « la nuit des temps », n°77, 1992.

BONNIN, B., et alii, *Paroisses et communes de France*, Isère, CNRS, Paris, 1983.

BOURNAT-QUERAT, S., *L'habitat rural : l'exemple de Saint-Geoire-en-Valdaine, de la fin du 16<sup>ème</sup> s. au début du 19<sup>ème</sup> s.*, Mémoire de maîtrise, Université Pierre-Mendès France, Grenoble II, 2002, non publié.

BURGEAP, Bureau d'étude Concept.Cours.d'Eau., Syndicat Interdépartemental pour l'Aménagement du Guiers et de ses Affluents. *L'Ainan et ses affluents. Schéma d'aménagement, de gestion et d'entretien. Rapport de phases 2 et 3*, 2006.

CALMETTE, Jh., CLOUZOT, E., *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Paris, 1940.

CHAPELLE, abbé, *Notice historique sur Merlas, du mandement de Saint-Geoire (Saint-Sixte, Saint-Bueil, Voissant, Saint-Béron, Montferrat, Vaulserre)*, reed. 1996, Editions de Belledonne.

CHAPELLE, abbé, « Notice historique sur Merlas près de Saint-Geoire », *Petite Revue Dauphinoise*, t. 2, 1887-1888.

CHÂTAIN, H., « Nouvelles pierres à cupules du département de l'Isère », *Evocations*, janvier-février-mars 1978.

CHAUFFIN, J., « Inventaire des stations gallo-romaines du Bas-Dauphiné », *Evocations*, 1960.

COLARDELLE, M., *Sépultures et traditions funéraires du V<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècles après J.-C dans les Alpes françaises du Nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, SADRAH, Grenoble, 1983.

Coll. (dir. A. Cayol-Gerin), *Vals du Dauphiné. Cantons de La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Virieu*, coll. « Patrimoine en Isère », éd. Département de l'Isère, avril 2013.

Coll., *Sites à forte valeur biologique et zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse. Guide pratique de l'élu. Connaître, gérer et valoriser le patrimoine naturel communal*, PNRC / Avenir, 2003.

Coll., *Les fours à pain, autour du lac du Bourget*, La Rubrique des patrimoines de Savoie, Conservation Départementale du Patrimoine, hors-série n°1, juillet 2002.

Coll., *Archéologie chez vous n°8. Du pays d'Aoste à la Valdaine. Cantons de Pont-de-Beauvoisin et Saint-Geoire-en-Valdaine*, CAHMGI, Grenoble, imp. Cent Pages, 1990.

Coll., *Histoire des communes de l'Isère. Arrondissement de La Tour-du-Pin*, Edition Horvath, 1987.

DESCOMBES, F., *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, édition du CNRS, Paris, 1985.

DIEHL, E., *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres*, Berlin, 1925, I.

DUBOIS, M., « Pierres sculptées du XVe siècle aux armes de Clermont-Tonnerre, placées dans le bois de Merlas », *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie*, 1936, t. 29, p. 66 – compte-rendu de la séance du 24 janvier 1934.

DUBOIS, M., *Délimitation des mandements de Saint-Geoire et de Miribel en Dauphiné (23 juin 1493)*, imp. Jeanne d'Arc, Bourg, 1935, pp. 1-8.

Ecole d'Architecture de Grenoble, *Massif de la Chartreuse. Village de Saint Aupre - village de Saint Sixte. Enquêtes architecturales et paysagères*, rapport non publié, 1998.

GIRARD, R., « Les inscriptions chrétiennes de Saint-Sixte », *Evocations*, 1964.

GUILINI, E., *Les maisons fortes de la Valdaine du XIIIe au XVIIe siècle : mandements de Clermont et Saint-Geoire-en-Valdaine*, Université Pierre Mendès-France Grenoble II, mémoire de maîtrise, 2001.

HIRSCHFELD, O., *Corpus inscriptionum latinarum. Inscriptiones Galliae Narbonensis*, Berlin, 1888, XII.

JACQUET, D., *La manufacture de Saint-Marcellin. Mémoire du tabac en Isère*, coll. Patrimoine en Isère, Grenoble, 2005.

LE BLANT, E., *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIII<sup>e</sup> s.*, 1892.

MAZARD, Ch., *Les cadrans solaires en Isère*, PUG, Saint-Martin-d'Hères, 2011.

MOYNE, JP., *Le pays Voironnais*, Musée Dauphinois / Conservation du Patrimoine de l'Isère, coll. Guide du Patrimoine, 2001.

PELLENC (préfet), *Statistique générale du département de l'Isère*, imp. F. Allier, Grenoble, 1847, t. 4.

PEUCHMAUR, Y., *L'étang de Saint-Sixte*, Rapport de BTS / Gestion et protection du milieu naturel, 1999.

PLANK, A., *L'origine du nom des communes du département de l'Isère*, l'Atelier, Bourg-d'Oisans, 2006.

SCHRAMBACH, A., et alii, *Vallée de l'Ainan. Moulin De Papon, moulin Balthazar (Merlas) près du pont du Moulin*, 18/05/2004, non publié.

SCHRAMBACH, A., CHAVANIS, Ph., « Les industries de la vallée d'Ainan », *Chroniques Rivoises*, n°32, novembre 2001.

SCHRAMBACH, A., CHAVANIS, PH, « Les industries de la vallée d'Ainan », *Chroniques Rivoises*, n°31, mai 2001, p. 44.

THIERVOZ, R., « L'industrie en Valdaine et ses répercussions démographiques, sociales et électorales », *Revue de Géographie Alpine*, 1954, t. 42, n°1.

## Webographie

Atelier Tournesol

<http://atelier.tournesol.free.fr/>

Carte de Cassini

<http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>

CRAterre

<http://craterre.org/>

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

<http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/>

Geol-alp

[http://www.geol-](http://www.geol-alp.com/chartreuse/index_chartreuse.html)

[alp.com/chartreuse/index\\_chartreuse.html](http://www.geol-alp.com/chartreuse/index_chartreuse.html)

Henry Suter – noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs

<http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html>

Inventaire Général du Patrimoine culturel / région Champagne-Ardenne

<http://www.cr-champagne-ardenne.fr/patrimoineindustriel08/IA08000354.html>

## Le patrimoine de Merlas en quelques sites

Décor et élément d'architecture

- cadran solaire – le Bourg (AK 67)

Demeure – habitat urbain

- château Descours – les Moulières (AP 127, 157)
- maison seigneuriale – le Burlet (AS 170, 8, 10, 162)

Fortification – château

- motte castrale – le Poype (AW 26 à 30, 33 à 36)

Patrimoine public

- bornes des mandements de Saint-Geoire et de Miribel
- lavoir – le Bourg (AK 66)

Patrimoine religieux

- croix – le Burlet (AS dp / 11)
- croix – la Croze (AH 114)
- croix – Mas de Sans Frey (AW 39 ou 57)
- croix – Pivotières (AK dp)
- croix – Saint-Sixte (AV 84)
- crypte romane de l'église de Saint-Sixte – Saint-Sixte (AV 84)

Patrimoine rural

- four à pain – Saint-Sixte (AV 75)
- grange-étable – Saint-Sixte (AV 181)
- grange-étable – le Touvat (AX 64)
- maison rurale – Aux Champagnes (AB 4)
- maison rurale – la Chapelle (AH 103)
- remise à bateau – Combe du Lac (AW 66)
- travail à ferrer – Saint-Sixte (AV 181)

## Les sites menacés

Éléments nécessitant une intervention pour leur sauvegarde :

- croix et fours à pain à entretenir
- château Descours – les Moulières (AP 127, 157)
- maison rurale – Aux Champagnes (AB 4)
- travail à ferrer – Saint-Sixte (AV 181)

